





Préambule à la digitalisation de cet ouvrage

Ce livre m'a été offert par André Leschot du Mans en France en 1986. André, fils du fondateur de la Société Yoplait, est un généalogiste de la famille Leschot qui est devenu mon ami. Il avait acheté ce livre dans une librairie historique à Paris et s'excusait déjà de son mauvais état à cette époque. L'ayant conservé précieusement plusieurs années, j'ai décidé en 2000 de le digitaliser puis de le diffuser sur Internet afin de le conserver de façon durable. Comme vous pouvez le voir sur les premières pages où j'ai reproduit en image la couverture, ce livre mesure 18,5 cm de hauteur et 12 cm de largeur. Il a cependant été digitalisé et reproduit dans ce document au format A4 beaucoup plus facile à la reproduction et à la diffusion. A l'origine, il est constitué de 94 pages, des ouvrages consultés, de la table des matières, d'un appendice de 9 pages et du tableau généalogique final de la famille Himely.

Je suis un généalogiste amateur suisse et de religion protestante réformée. Ainsi, si j'ai décidé de diffuser cet ancien ouvrage, ce n'est que pour l'anecdote généalogique. En effet, mon nom est Léchet descendant des Leschot et imaginer que peut-être un lointain cousin aie été mêlé à la vie de Louis XVII me fait rêver. Cependant, je m'empresse de dire que je n'ai ni vérifié ni voulu prouver la véracité des faits que relate ce livre. Je ne suis ni suffisamment historien, ni partie prenante dans la querelle entre les amis du Naundorff et de ses opposants. Je laisse donc l'entière responsabilité des informations de ce livre à son auteur. D'ailleurs je ne connais ni M. Paul F. Macquat, ni l'éditeur H. Daragon.

Aussi, j'espère ne pas violer les droits d'auteur de qui que ce soit. Si ce devait être le cas, je m'engage dès ma connaissance d'une violation prouvée d'un droit d'auteur à retirer immédiatement cet ouvrage d'Internet.

Bienne, avril 2001
Jean-Claude Léchet
Jeanclaudelechot@bluewin.ch

Le Fils de Louis XVII en Suisse

PAUL F. MACQUAT

LE FILS DE LOUIS XVI

EN SUISSE

Ses relations avec les familles Leschet et Himely

PARIS (IX^e)

H. DARAGON, Éditeur

10, Rue Fromentin, 10

1922

LE FILS DE LOUIS XVI EN SUISSE

Ses relations avec les familles Leschot et Himely

I. - AVANT-PROPOS.

Le Duc de Normandie, second fils de Louis XVI, est né au Palais de Versailles, le 27 mars 1785. Après son évvasion de la Prison du Temple le 12 juin 1795, il a vécu en Suisse dans les familles Leschot, à Genève, et Himely, à Neuveville, Court, Bévillard, etc.

Si l'on examine attentivement les essais généalogiques de ces familles et les divers personnages accompagnés, d'une brève notice, nous pouvons reconstituer par la pensée, *in medias res* (au milieu de l'action) le drame effroyable qui commença dans la vie de l'infortuné fils de Louis XVI, le soir du 13 août 1792, dans la prison du Temple, pour se terminer à Delft (Hollande), le 10 août 1845.

Parmi les membres, de la famille Leschot, il y a particulièrement quatre personnages qui jouèrent un certain rôle dans la vie de Louis XVII. Citons d'abord Jean-Frédéric, le bras droit des mécaniciens célèbres qui eurent nom Jacquet-Droz. Il fit la connaissance du prince dans ce beau palais de Versailles vers le déclin des beaux jours de sa jeunesse, accompagné d'une mère admirable par ses vertus et sa beauté quoiqu'en disent ses obstinés détracteurs. Leschot, homme droit, de devoir, grand admirateur des qualités du bon, de l'excellent, mais trop faible Louis XVII, avait voué un culte à cette malheureuse famille royale, objet des haines et de l'ambition d'ennemis mortels. Parmi ces ennemis signalons d'abord «*la Franc-Maçonnerie*» qui fut le laboratoire de la Révolution et qui creusait déjà, une puissante mine sous les trônes et sous les autels; «*l'Angleterre*» qui, par son or, par mille moyens divers, agents provocateurs, chefs d'émeute, etc.. voulait, pour différents motifs, renverser la monarchie française; «*la faction du dire d'Orléans*», dont le chef était grand maître de la sinistre franc-maçonnerie. Elle semait aussi son or partout et surtout dans la lie du peuple pour faire assassiner la famille royale. Son chef de Orléans - Egalité, digne des temps néroniens, fut un monstre à face humaine.

Enfin, parmi ces ennemis, il y avait l'excellent frère de Louis XVI, «*le Conte de Provence*», l'ambition personnifiée, qui écrivit ou fit écrire contre ses victimes Marie-Antoinette et Louis XVI d'ignobles, chansons et pamphlets; colporteur de petites, menteuses et lâches infamies contre sa belle - sœur et sa souveraine. «*Provence*», l'homme aux petits moyens, cynique individu qui aurait mérité mille fois la potence, même du vivant de son royal frère. Le trône, la couronne royale pour lui, par tous les moyens, fut le but de toute la scélérates de vie de ce misérable qui allia la perfidie, la trahison et le crime parvenir à ses fins.

Voilà en quelques mots et pour bien comprendre notre récit, les nombreux et irréductibles ennemis attachés à la perte et à disparition complète de Louis XVII et de sa famille.

Jean-Frédéric Leschot avait eu l'occasion dans ses voyages de juger par lui-même des procédés honteux qu'employaient, en particulier, les ennemis de Marie--Antoinette. Son respect, sa sympathique et son attachement à la famille royale s'en accrurent encore davantage, tout en flétrissant ses vils calomniateurs. Pendant les longues journées que passa Leschot au palais de Versailles pour monter ses automates, il eut l'occasion de converser avec la Reine.

Prévoyant des jours sombres et qui sait peut-être le dévouement d'êtres obscurs mais fidèles, elle dut recommander l'héritier du trône, son fils bien aimé, à cet honnête homme qui pouvait, par son dévouement et ses nombreuses relations, lui être d'une grande utilité. En effet, quelques années plus tard, après la tourmente révolutionnaire qui renversa le trône de France, Leschot reçut sous son toit, le petit Roi Louis XVII, mort civilement, proscrit, et il l'aida à passer dans le canton du Valais et à gagner l'Italie. De ce fait incontestable du passage et du séjour du prince chez lui, le brave mécanicien dut suivre sa vie, s'intéresser à cette précieuse existence et rester en relations avec les amis de l'héritier de la couronne de Saint-Louis malheureusement, la correspondance de Leschot, qui aurait pu faire une lumière éclatante sur cette sombre page de l'histoire de France, a disparu, brûlée dans un geste inconsidéré de peur de sa femme. Elle jeta au feu papiers et registres de son mari pendant une époque de terreur politique qui régnait à Genève.

A côté du vertueux Leschot et faisant contraste avec lui, il y eut son gendre, Louis Chenevière agent secret du comte de Provence, puis de Louis XVIII, qui comme un immonde et venimeux serpent se glissa dans cette

famille qui en savait trop sur l'existence du royal neveu de son maître. Nous verrons le misérable esclave Louis XVIII à l'oeuvre, employant d'infâmes procédés pour nuire au fils aîné de Leschot, afin d'annihiler plus tard la valeur de son témoignage en faveur de Louis XVII. Chenevière, pour en venir à ses fins employa, le mensonge et la calomnie et enfin qui sait ? se servi d'un assassin peut-être payé par lui, pour supprimer un témoin redoutable et gênant de la survie du fils de Louis XVI. Chenevière, dont le nom nous soulève de dégoût, bon à tout et capable de tout, fut le digne complice de Louis XVIII. Il finit misérablement, accablé de remords, regrettant quand même de n'avoir pu réparer tout le mal qu'il avait fait, particulièrement à son beau-frère Frédéric Leschot.

Que dire de celui-ci ? Durant son enfance, sa vie se trouve déjà mêlée à celle d'un Roi méconnu qui fut un martyr. Il fit la connaissance de Louis XV11 chez son père, on déjà il se pose en défenseur du proscrit. Quelques années après, en 1803-1804, il retrouve son royal ami chez oncles Himely de Neuveville et de Bévillard et renoue ses relations avec l'enfant qu'il avait vu chez son père en 1797. Enfin, en 1809 et ensuite à plusieurs reprises, il paraît, avoir partagé les aventures et la vie du prince en Allemagne.

L'existence fiévreuse, tourmentée, mystérieuse surtout, de Frédéric nous rend songeur, confond et dépasse notre imagination. Elle nous entraîne parfois en suppositions extraordinaires, sans pouvoir nous fixer solidement sur cette vie bizarre et singulière qui aurait fait le bonheur d'un romancier comme Ponson du Terrail ou Alexandre Dumas père. Mais nous devons rester dans les bornes permises de l'histoire véritable et ne faire que de simples suppositions. Pour nous, le dévouement fanatique du jeune Leschot pour Louis XVII servit merveilleusement ses oncles Himely et surtout les projets du roi de Prusse, sans compter ceux d'autres malfaisants personnages qui gardent de la taupe le travail souterrain. Placé entre deux sortes d'ennemis de Louis XVII: le cabinet prussien, dont les Himely étaient probablement des agents secrets et les visées du comte de Provence, plus tard Louis XVIII, dont Chenevière était l'employé discret, Frédéric Leschot eut fort à faire pour le protéger. Il fut malgré tout l'ami malheureux de Louis XVII, la victime des misérables qui surent mettre à profit son honnêteté, son espèce de dénouement en l'occurrence sa bizarrerie et surtout sa crédulité. En lisant les chapitres de cette étude qui concernent Frédéric Leschot, on comprendra les ambitions, la haine, tous les vices qui gravitèrent autour de lui et de Louis XVII. Il fallait employer tout ce qui était possible pour défigurer moralement et même physiquement ces deux personnages. Aussi sont-ils morts empoisonnés tous les deux, probablement par la même main payée par une autre main royale qui appartenait sans aucun doute à la parenté de Louis XVII.

Parmi les membres de la famille Leschot, nous remarquerons la femme de son chef, née Himely, qui fut la confidente de son mari. Elle-même confia à sa petite-fille, Marie - Leschot de nombreux et curieux souvenirs de sa famille jetée sur la route cahoteuse et pleine d'embûches, du dernier roi légitime de France. Décédée la même année que Louis XVII, elle dut suivre au mieux des circonstances cette vie royale si douloureuse. Très intelligente et clairvoyante, elle s'ouvrit souvent dans des moments d'abandon et en toute intimité à sa petite-fille, non moins bien douée qu'elle. Alliant à ses vertus un courage remarquable, Marie Leschot confia au papier les souvenirs nombreux et inépuisables de sa grand' mère. Ils parurent pour la première fois dans la revue - historique «La Légimité », numéro de mars 1900. Ce sont ces «Mémoires» sauvés de l'oubli et surtout des griffes de la police politique française qui nous valent de faire un peu de lumière sur les séjours de Louis XVII dans la famille, tant du côté de son mari que de la sienne propre. Malgré, parfois, l'incohérence des faits, nous avons pu tout de même, en conclure que ce prince avait sûrement et sans aucun doute passé à Genève, sous son toit hospitalier, quelques jours d'automne de 1797. Puis, elle mentionne le séjour du jeune prince dans les familles Himely de Neuveville, Bévillard et Court en 1798. Les dames Leschot font erreur, il faut fixer ce séjour vers la fin de 1803-1804. Après bien des recherches, nous avons pu fixer ces dates, grâce à des témoignages qui sont venus confirmer nos suppositions.

Du côté des Himely, à part Suzanne-Catherine qui devint Madame Jean-Frédéric Leschot, nous n'avons rien pu savoir de ce qui concernait leur liaison avec Louis XVII. Pourtant six membres de cette famille, quatre d'une branche descendant de Jacques Himely, pasteur, et trois descendants de son frère Barthélemy, docteur en médecine eurent la garde de Louis XVII en Suisse après son évasion du Temple. C'était, nous le répétons, de la fin de 1803 jusque sans le courant de l'année 1804. Les fils du docteur Himely - longtemps médecin de Frédéric II, roi de Prusse - Barthélemy, Benoit-Aimé et Sigismond reçurent et gardèrent Louis XVII, évadé d'un cachot du Mont St-Michel, d'abord dans leur maison de Neuveville, actuellement l'immeuble Pagnard, et ensuite dans leur ferme de la Praye, au lieu dit Derrière la Neuve Métairie où il était encore plus en sûreté et à l'abri des indiscrets qu'à Neuveville. Malgré toutes les précautions de ses gardiens, ce redoutable secret transpira au dehors. Nous devons à la sagacité et, à la merveilleuse mémoire du vénérable pasteur Quinche de Peseux, de

savoir que son grand-père aurait vu Louis XVII à la Neuveville chez les Himely. Il confia à sa famille le hasard qui le mit en possession de ce secret. Homme de gros métier, c'est en réparant la maison Himely qu'il aperçut le jeune prince et causa même avec lui.

Deux fils de Jacques Himely, Jacques-Antoine, ancien capitaine dans un régiment suisse au service de la France, et son frère Samuel, pasteur, eurent aussi la garde de Louis XVII après leurs cousins de Neuveville. De même leur sœur Elisabeth, qui épousa, Pierre Perrin ou Jeanperrin qui à cette époque habitait les Reussilles, hameau retiré au-dessus de Tramelan. Nous savons cela par plusieurs témoignages reçus du Jura bernois qui ne font aucun doute à ce sujet. Le plus important personnage de cette famille est une femme, sœur des précédents. Elle épousa en première noce Henry Leschot, frère de Jean-Frédéric, et en seconde noce un beau-frère de sa sœur Elisabeth. Lors de la captivité de la famille royale au Temple, elle y monta la garde déguisée en garde national. Louis XVII relate le fait dans «l'Abrégé des Infortunes». Après l'évasion du Temple Mme veuve Leschot prit Louis XVII chez elle, 6, rue de Seine, le garda quelques mois et le conduisit chez des amis sûrs en Vendée. «Ma mère adoptive, la dame allemande, avec, laquelle j'avais demeuré depuis ma sortie du Temple..., s'était remariée (Leschot fut tué en 1792 entre Versailles et Paris. Elle avait épousé un très honnête homme, horloger de son état. Tous les deux vinrent nous rejoindre en Italie », dit le Prince dans *La Survivance du Roi Martyr*. Cet homme, nommé Perrin, fut le premier maître de Louis XVII, il lui apprit à monter et à démonter les montres, et lui donner une connaissance superficielle de l'horlogerie. Il mourut, ainsi que sa femme, presque subitement le même jour (probablement empoisonnés par une main criminelle) non loin de Rome, en 1798. C'est tout ce que nous savons des parents adoptifs du Prince, par ses «Mémoires» ou par sa correspondance.

On comprendra la valeur qu'auraient eue les témoignages de Mme Perrin et de Frédéric Leschot sur l'évasion et la survie de Louis XVII, si ses ennemis intéressés à sa mort civile, avaient laissé vivre de tels témoins. Il fallut, pour le maintien de ce pernicieux «secret d'état», les supprimer au moment où ils devenaient trop dangereux. On effaça même tout ce qui pouvait prouver leur existence, surtout en ce qui concerne les époux Perrin. C'est pourquoi il nous a été impossible de trouver quelque chose à leur sujet dans les archives de Tramelan ou d'ailleurs. Polices secrètes de l'Empire et surtout de la Restauration ont dû faire tout disparaître. Ce n'est que par des témoignages de personnes dignes de foi qu'il a été possible de prouver leur existence, de les identifier et de leur rendre leur état civil approximatif.

Mme Perrin, factionnaire au Temple, dévouée à Joséphine de Beauharnais; et plus tard à l'impératrice, bien connue de Laurent, le gardien de Louis XVII, principal artisan de son évasion et de tous ceux qui y contribuèrent, était au courant de ce qui se prépara et se passa pour faire aboutir cet audacieux projet. Par Louis XVII lui-même, nous savons que Mme Perrin le reçut à son domicile 6, rue de Seine, à Paris, le 12 juin 1795, à sa sortie du cercueil où il reposait endormi par un narcotique. Au cimetière Sainte-Marguerite où, d'après la légende officielle, Louis XVII fut enterré, il n'y avait qu'un simulacre d'inhumation. On n'y enterra en effet, qu'une bière vide ou remplie de vieilles paperasses. Voir à ce sujet dans *La Question Louis XVII* (troisième édition du Rapport de M. Boissy d'Anglas au Sénat), p. 288, l'étude de Otto Friedrichs, intitulée *Voiture ou bateau* Quant au petit roi anesthésié, il fut conduit chez Mme Perrin. Elle ne quitta Louis XVII que pendant le voyage qu'il fit de France en Italie. Elle se remariait avec un horloger de Genève, originaire de Tramelan, puis, ensemble, ils allèrent retrouver le prince dans sa résidence des Etats pontificaux, où peu de temps après ils trouvèrent, en récompense de leur dévouement au pauvre proscrit... une mort mystérieuse et impitoyable.

Revenons maintenant aux Leschot de La Chaux-de-Fonds. Nous avons dit que Mlle Marie Leschot a conservé d'importants souvenirs sur les rapports de sa famille avec le dernier roi légitime de France. Nous en parlerons souvent au cours de notre récit. Pour l'instant, il s'agit de faire mieux connaissance avec cette intéressante famille. L'un de ses membres, Frédéric, joua un rôle considérable dans la vie de Louis XVII : «Une royale victime des monarchies de l'Europe», suivant l'aveu sous-entendu du ministre prussien de Rochow à M. Laprade, ami et défenseur de l'infortuné prince. Cette royale victime passa quelques jours de son enfance et quelques mois de son adolescence sur cette terre, hospitalière au prince comme à, l'homme du peuple, qu'on nomma la libre Helvétie, jusqu'en l'an de grâce 1914. Depuis, hélas les temps ont changé.

Tous les renseignements qu'il nous a été possible d'obtenir sur les passages du malheureux dans notre pays concordent avec les «Mémoires» de Mlle Leschot ; ils prouvent donc leur authenticité.

Le grand incendie, qui détruisit presque totalement La Chaux-de-Fonds en 1794 et malheureusement la plupart des archives du village, ne nous a pas permis reconstituer une histoire plus complète de cette famille Leschot, mentionnée dès le commencement du XVIe siècle. Elle compta, parmi ses membres plusieurs notaires. Le plus connu de tous fut Pierre Leschot, Maître bourgeois, grand-père de Jean-Frédéric, associé des Jaquet-Droz, dont nous reparlerons bientôt. Pour bien connaître nos personnages, pénétrons d'abord dans

II. - UN INTERIEUR NEUCHATELOIS

Figurons-nous une vieille ferme, au type franc-comtois qu'on rencontre encore aux environs de La Chaux-de-Fonds. Solidement construite pour résister aux agents atmosphériques et répondre à tous les besoins, elle offrait à l'intérieur un abri suffisant pour ses habitants, mi-campagnards, mi-horlogers, et pour le petit troupeau soigné par l'un des membres de la famille et par un garçon de ferme natif de la Suisse allemande. Son toit solidement construit devait résister au poids d'une puissante couche de neige, dont les bardeaux étaient disposés de manière à ne pouvoir être soulevés ou déplacés par la force du vent et chargés de grosses pierres. L'intérieur de la ferme se compose d'un rez-de-chaussée, dans lequel on pénètre par un corridor long et étroit. A droite se trouvent les portes de deux ou trois chambres à gauche celle de l'écurie. Au fond du corridor la cuisine, le four et la cave. Les voûtes surbaissées de la cuisine éloignent tout danger de feu, et la vaste cheminée, reposant sur de lourds piliers, sert aussi à la dessiccation des viandes salées par l'action antiseptique de la fumée, pour pouvoir les conserver plusieurs années sous le nom de bresi.

La grange est comprise dans les combles ; un chemin en rampe (levée ou pont de grange) y conduit les chars. C'est sous la grande cheminée qu les membres de la famille se réunissaient après la, m'nada ou repas du soir, lorsque les travaux de ferme et d'établi étaient terminés, pendant qu'au dehors soufflaient un fort vent de pluie ou des bourrasques de neige.

Rien de plus sociable et de plus naïf que ces veillées, où l'on allait à tour de rôle de l'un chez l'autre. Tous ces gens, fils de leurs œuvres, travailleurs assidus, en quelque sorte isolés du vaste monde, nichés qu'ils étaient au milieu des vallons élevés du haut Jura, aimaient les délasséments honnêtes et fraternisaient à qui mieux mieux.

A brûle-pourpoint, deux ou trois personnes, quelquefois davantage, lanternes allumées, venaient dès les sept heures du soir, s'installer chez vous, pour causer des labeurs du jour, des nouvelles d'un peu partout et finir par un jeu de seul (1), de reversi ou de boston. Alors le père de famille tournait le dos à l'établi, la maman organisait la table de jeu, et au premier coup de la cloche de 10 heures, chacun reprenait le chemin du logis, à moins qu'un *poussenion* (collation offerte avant de se séparer) en règle, servi sur la table même où l'on avait *battu le carton*, ne fit dépasser l'heure de la retraite.

Il était alors d'usage, comme cela se pratique encore dans maints pays monarchiques, de ne dénommer les personnes qu'avec leurs titres officiels. On disait couramment : madame la mairesse, la capitaine, la justicière, l'ancienne, etc. Les mœurs étaient douces et patriarcales, le poison socialiste ou anarchiste n'avait pis encore pénétré dans cette heureuse société.

(1) Le jeu de seul » est une variété du jeu de boston.

Sous notre âpre et rude climat qui impose la vie sédentaire, contraint au travail et stimule l'homme à l'action, sous un régime de liberté civile et industrielle absolue, les *montagnards* à l'esprit vif et ouvert, intelligents, hardis et entreprenants, rompus, par leurs occupations pendant de longs hivers de sept mois, à l'art, de forger, à la lime et au tour, étaient mieux préparés que tous autres à comprendre et à pratiquer avec succès les arts mécaniques.

C'est dans ce milieu et dans un intérieur identique à la description que nous venons de faire que naquit Jean-Frédéric Leschot, fils de Frédéric et de Isabeau Du Bois, le 30 octobre 1746. La mère de Jean-Frédéric mourut quelques années plus tard, laissant un mari et une jeune famille dans la désolation. Le temps du deuil écoulé, Frédéric Leschot se remaria avec une demoiselle de Sonviller, François-Jacqueline Liomin qui lui donna encore plusieurs enfants. Les produits du jardin potager et de la ferme n'étaient pas de trop pour nourrir une dizaine de bambins ayant tous bon appétit. Le père étaient de modeste condition, il fallut songer à mettre en apprentissage l'aîné Jean-Frédéric, qui fut placé au Locle chez un de ses amis, horloger de gros volume, Jonas-Pierre Ducommun. Celui-ci travaillait pour Pierre Jaquet-Droz, de La Chaux-de-Fonds, qui de temps à autre venait au Locle chercher l'ouvrage commandé. Lors d'une de ses visites, Pierre Jaquet-Droz fit la connaissance du jeune Leschot occupé, dans ce moment-là, à un travail sans importance, histoire de passer le temps, de s'amuser. Questionné par Jaquet-Droz, l'enfant expliquât clairement son projet. Devinant une grande intelligence et un génie naissant, il résolut de l'adopter et de s'occuper de son avenir. De retour à La Chaux-de-Fonds, Pierre Jaquet-Droz alla trouver Frédéric Leschot, son voisin, et lui proposa, d'adopter son fils qui lui plaisait sous tous les rapports. Quoique peu fortuné et malgré la charge d'une famille nombreuse, Leschot ne voulait pas se séparer de ses enfants. Après maintes démarches, il céda enfin et son fils Jean-Frédéric fut adopté par Pierre Jaquet-Droz.

III. - DES HORLOGERS-MÉCANICIENS RENOMMES

(Pierre et Henri Jacquet-Droz)

Le Banneret Frédéric-S. Osterwald, lors de son passage dans le village montagnard, en 1764, dit en parlant de La Chaux-de-Fonds: «Le plus célèbre de tous les artistes de ce lieu est M. Jacquet-Droz, dont le nom est connu dans toute l'Europe et qui, cherchant à perfectionner une science par laquelle M. Vaucanson s'est illustré, est parvenu à exécuter par le mouvement des horloges tout ce que son rare génie pour les mécaniques a su imaginer. Chaque jour le génie fécond de cet excellent artiste ajoute un nouveau degré de perfection à ces ouvrages et lui fait inventer des machines utiles ou curieuses. La politesse avec laquelle il reçoit les étrangers que sa célébrité attire auprès de lui, donne encore, ce semble, plus de mérite à l'étendue de ses lumières. » Pierre Jacquet-Droz éleva Jean Frédéric Leschot, comme son propre fils Henri, sans faire aucune différence entre eux. L'union des enfants fut parfaite; aucun nuage ne vint assombrir leur vie. Ils grandirent en s'appliquant tous deux à se perfectionner dans cet art mécanique qui devait faire leur gloire. Il est curieux de constater la simplicité et la modestie de Jean-Frédéric, qui n'a jamais cherché à se prévaloir d'un talent personnel; comme Daubenton de Buffon, il fut le complément des Jacquet-Droz. Son nom ne sera bien connu qu'à la mort de ses associés. Il fut néanmoins non seulement le constructeur de toutes ces merveilles d'horlogerie, mais aussi l'inventeur de ces conceptions hardies, tour à tour technicien et artiste. Il fut par son génie l'égal des Jacquet-Droz.

Les automates célèbres sont particulièrement son œuvre et celle de son père adoptif. Leschot, de cinq ans plus âgé qu'Henri Jacquet-Droz, dut être pour une bonne part dans cette grande création.

Quelques années plus tard, Henri-Louis Jacquet-Droz et Jean-Frédéric avaient terminé «le Dessinateur» et «la Joueuse de clavecin». A cette occasion, on ouvrit au public l'atelier de La Chaux-de-Fonds, l'affluence des visiteurs fut énorme, c'était comme une grande procession de 6 heures du matin à 8 heures du soir. On s'y rendit de toutes parts comme en pèlerinage. Un contemporain écrit que le jardin et la grand'route étaient journellement occupés par des carrosses et que les pluies faisaient retirer peu de monde.

Les Jacquet-Droz, aidés de deux ouvriers, se relayaient à faire jouer les automates. On voyait défiler là les seigneurs des pays voisins, des baillis des cantons avec leur famille; l'ambassadeur de France lui-même y fut incognito.

A titre de curiosité, disons rapidement quelques mots de ces automates qui firent le tour de l'Europe et que nous eûmes le plaisir de voir travailler dans leur ville natale, La Chaux-de-Fonds, en 1906.

IV. - LES ANDROIDES JAQUET-DROZ

a) L'Ecrivain

Il a la figure d'un enfant de deux ou trois ans. L'enfant est sagement assis devant sa petite table dont la base est ornée de jolis cuivres Louis XV. La plume en main, il attend. Le voilà qui se met au travail. Il jette les yeux sur le carré de papier placé devant lui. Sa main se soulève, s'en va, à l'encrier et y plonge la plume. Quelques petites secousses montrent qu'il désire se débarrasser de l'excès d'encre. Puis, posément, lentement, comme un enfant qui s'applique, le petit bonhomme trace la phrase qu'on lui a imposée. C'est l'écriture simple et ferme des Neuchâtelois de jadis. Il faut voir comme il soigne ses majuscules. Les pleins sont fermes, les déliés fins. Il observe les distances nécessaires entre les lettres et les mots. Regardons, il va tracer un joli t : la plume presse le papier et commence d'en haut la lettre. A mi-chemin, la main se soulève légèrement et, d'un coup bref, lance la barre du t; puis la plume reprend le trait plein et amène la lettre à bonne fin.

L'écrivain passe à tort pour être l'œuvre de Pierre Jacquet-Droz seul. Jean-Frédéric Leschot, puis Henri-Louis Jacquet-Droz fils peuvent se partager la gloire de cette fabrication audacieuse et très compliquée.

b) Le Dessinateur

Comme son camarade, il est assis devant une petite table, impatient de montrer son savoir faire. Le papier est en place. La main, armée d'un crayon, esquisse quelques traits. A coups pressés elle marque les ombres. Un petit

chien apparaît sur la feuille. Le petit bonhomme examine en connaisseur son travail. Il chasse, du souffle la poussière, fait quelques dernières retouches et s'arrête un instant. Puis, rapidement, il écrit au-dessous : «Mon Toutou».

Les mouvements sont naturels et le dessin est très fin.

Sur notre désir, il se remet à l'œuvre et nous présente Louis XV, Georges III d'Angleterre, Louis XVI et Marie-Antoinette, enfin l'Amour conduit par un papillon.

c) La Joueuse de clavecin

La musicienne est une jeune personne, très correcte, âgée d'une dizaine d'années.

Elle fut autrefois assise devant un clavecin, elle joue maintenant d'un instrument qui paraît être un harmonium. Au repos, elle garde un silence sévère; puis, après une gracieuse révérence, la fillette se penche en avant pour mieux voir son cahier de musique; la respiration soulève régulièrement sa poitrine. Ses doigts courent sur le clavier ; si on la soulève, ils continuent en l'air leur jeu agile. La jeune dame à cinq mélodies dans son répertoire. Elle n'oublie pas de terminer ses productions musicales par une nouvelle révérence.

Le succès de l'exposition des merveilleux automates fut immense et porta bien loin la réputation des artistes neuchâtelois. Probablement invités par l'ambassadeur de France, nos célèbres mécaniciens se rendirent une première fois Paris, en 1774, où les trois enfants animés éveillèrent la plus vive curiosité.

Deux ans après, Henri-Louis Jacquet-Droz et Jean-Frédéric Leschot s'associèrent et ouvrirent plusieurs succursales de la nouvelle maison à l'étranger.

An temps des Jacquet-Droz, la vie laissait quelque loisir aux recherches individuelles et permettait à l'artiste mécanicien de suivre parfois les caprices de sa fantaisie. Par leurs constructions si ingénieuses, par leur exemple, les Jacquet-Droz et Leschot ont ouvert le chemin à ceux qui marchent si fiévreusement aujourd'hui.

Les voyages, les affaires, le travail incessant n'ont pas empêché Jean-Frédéric de faire la connaissance d'une charmante jeune fille originaire de Neuveville, Suzanne-Catherine Himely, qui devint bientôt sa fiancée. Sur les conseils de la jeune fille, nos célèbres mécaniciens transportèrent, en 1784, leur industrie de La Chaux-de-Fonds à Genève. Le climat de cette ville, plus doux que nos froides contrées, était plus favorable à la santé d'Henri Jacquet-Droz, assez faible de poitrine. Ce fut une glorieuse période pour l'industrie neuchâteloise naissante et une perte pour le pays que le départ de ses deux illustres enfants.

Jean-Frédéric Leschot se maria avec, mademoiselle Himely à Saint-Imier, en juillet 1786. Le mariage fut béni par le pasteur Himely, frère de l'épouse. Après un court séjour chez les parents de Neuveville, les jeunes mariés retournèrent à Genève, où ils se fixèrent.

V. - AU PALAIS DE VERSAILLES

Sollicités par de nombreux admirateurs, nos fameux mécaniciens décidèrent d'exposer une deuxième fois, à Paris, leurs célèbres automates. Ce fut Leschot seul qui les accompagna dans la capitale française. On était en 1787, à la veille donc de la révolution qui devait bouleverser toute l'Europe. Toute la ville courut voir les admirables poupées. Durant son séjour à Paris, Jean-Frédéric, qui habitait chez son frère Henri marié aussi à une Himely, cousine germaine de sa femme, fut mandé au palais de Versailles. La reine Marie-Antoinette désirait beaucoup voir les automates connus sous le nom de Jacquet-Droz. Leschot s'empessa d'accéder à cette demande de la souveraine et fit transporter ses androïdes au palais, où il passa trois jours pour préparer l'installation du petit écrivain qui nécessitait un arrangement particulier pour dissimuler le mécanisme. De cette première exhibition, le Roi ne sut rien. On l'avait invité à aller à la chasse, de crainte qu'il n'achetât les automates, les finances étant en mauvais état. Leschot seul montra et fit mouvoir les automates devant la Reine et Madame Elisabeth, seules avec lui. Notre mécanicien en se trouvant en présence de la Reine eut un peu d'émotion. Elle lui demanda ce que ces enfants pouvaient faire. Il répondit que le dessinateur pouvait faire son portrait, celui du Roi, ainsi que ceux du roi et de la reine d'Angleterre. Eh bien, dit-elle, qu'il fasse mon portrait. Leschot se trompa sur le bouton qu'il devait toucher et, au premier coup de crayon du dessinateur, reconnut son erreur. Il pria sa Majesté de lui permettre d'arrêter, mais elle s'y opposa et l'enfant reproduisit un petit chien (Mon Toutou !).

Pour Leschot, ce souvenir resta toute sa vie comme un grand chagrin, car la famille royale et la Reine en

particulier étaient déjà sous le coup de la calomnie.

Cet incident ne nuisit cependant pas du tout à l'intérêt que la Reine prit à cette séance, et le petit automate fit ensuite tous les autres dessins qu'il pouvait faire.

Durant cette exhibition et celles qui suivirent, le maintien de Jean-Frédéric Leschot, son savoir, son talent discret et sa parfaite éducation, plurent à la Reine, et pendant les jours qu'il passa à installer ses automates, il gagna sa confiance par son caractère simple et naturel; blasée sur le ton des courtisans, elle goûta beaucoup le parler franc et honnête de l'artisan. Certaine fois même, elle lui présenta, son fils le Duc, de Normandie (âgé de 2 ans) en l'autorisant à l'embrasser. La beauté, la grâce, le charmant babil et la gentillesse de l'enfant royal, se gravèrent en traits indélébiles dans la mémoire de Leschot et *lui permirent de le reconnaître plus tard sans aucune hésitation*; on verra plus loin dans quelle circonstance.

Leschot avait pour Louis XVI une vénération toute particulière; parce qu'il avait connaissance de ses vertus privées, et qu'à cette époque, où il y avait encore une distinction si marquée entre les emplois nobles et ceux qui ne l'étaient pas, tout ce qui touchait au travail des métaux, où l'on employait de l'huile, était réputé très inférieur. Louis XVI, en s'adonnant au travail de la serrurerie, avait honoré ce travail et rompu ce préjugé sous son haut patronage.

A Paris, Leschot se lia avec plusieurs personnes, notamment avec un certain abbé de Servan de Bonassey, frère d'un ministre de Louis XVI, auquel il avait rendu quelques petits services. Il revint à Genève, enchanté de son voyage et particulièrement de sa visite au palais de Versailles. Ce fut pour lui un inoubliable souvenir.

VI. - A LA VEILLÉE, EN CASSANT DES NOIX

L'été a fait place à l'automne, on entend au dehors souffler le vent, il fait bon le soir, autour de la table familiale, écouter un récit d'autrefois. Ce n'est plus comme dans le bon vieux temps, près du grand feu, sous la vaste cheminée, mais dans un intérieur moderne où l'électricité a remplacé l'antique lampe à huile.

La maîtresse de maison apporte sur la table, avec du thé qui fleurit un arôme délicieux, du bon pain bis et des noix. C'est le pousseion traditionnel avec un menu varié. Après la collation, quand toutes les belles noix seront cassées, on désire entendre une vieille histoire qui se terminera le lendemain soir si le temps ne permet pas de la finir le soir même. Elle sera la suite de ce que nous avons conté précédemment, car chacun voudrait savoir ce que sont devenus tous les principaux personnages qui ont défilé sous nos yeux.

Avant d'entrer dans le vif du récit, il nous faut faire un peu de politique et d'histoire :

Nous sommes en pleine révolution française. Trois jours après la prise des Tuileries par la populace parisienne, la famille royale fut incarcérée au Temple, le soir du 13 août 1792. Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame, Elisabeth ne devaient sortir de cette tour du Temple, à jamais célèbre, que pour marcher au supplice. Après la consommation du régicide (le 21 janvier 1793), le «petit Capet», séquestré dans sa prison, retint l'attention des monarques européens, sans que personne aujourd'hui sache dire combien d'intrigues furent ébauchées et de fils tendus autour de cet enfant débile, mais si prestigieux encore. Vraiment, l'antique prieuré des moines-soldats, la forteresse imposante et cruelle, détenait alors un peu la fortune de la France, le secret des grandeurs éteintes, ainsi que l'espoir d'un triomphal renouveau. Car le pouvoir tutélaire, immortel par l'hérédité, revivait maintenant sous le frêle aspect du captif de huit ans, sacré par le malheur, abattu par la souffrance... Louis XVII, le Roy... C'est vers celui-ci que le peuple, repris de son vieil amour pour la race élue, se tournerait, tôt ou tard, en vue de renouer avec le passé la chaîne des vigoureuses traditions.

Devant cette grâce languissante et forte quand même, serait-il étonnant que le projet de sauver le Dauphin eût surgi ? Tandis que les armées se ruaient vers des conquêtes imprécises, Louis XVII pouvait être un talisman décisif, dans cette partie destinée à renouveler la face du monde.

Au dire du comte Louis de Frotté, William Pitt s'efforça quelque temps, d'accord avec Puisaye, de faire proclamer Louis XVII pour établir en France «une monarchie et un ordre de choses quelconque dans lequel l'Angleterre aurait eu la plus grande part»; mais le cabinet britannique jugea bientôt plus expédient de traiter avec MM. de Provence et d'Artois (oncles de Louis XVII).

Cette manière de voir gagna d'autres chancelleries, où l'on se dit toutefois que le Dauphin deviendrait un précieux otage contre la Restauration éventuelle : au lieu de se trouver, en présence du roi légitime, paternel pour son peuple mais dignement fier devant l'étranger, on aurait affaire à un usurpateur tremblant pour sa

couronne et sa réputation, ou plutôt à l'esclave d'un adroit chantage. Tels furent bien, en particulier, les calculs subtils et profonds de *la convoitise prussienne*. Ils devaient aboutir, pour le triomphe de cette nation; c'est en eux qu'il faut chercher les prodromes extraordinaires du «fait extraordinaire» qui, d'après M. Léon Bloy, «Le fils de Louis XVI», peut seul expliquer «l'élévation scandaleuse de cet Etat avec ses incalculables conséquences». Nation de proie, il faut qu'elle agrandisse sa place au soleil; elle y tâchera longuement, dans la persévérance d'une politique odieuse admettant toutes les oppressions du droit par la force.

Voilà pourquoi, sachant qu'à certaines heures il est avantageux de quêter les aventures, le gouvernement prussien s'est jeté à plein corps dans la première coalition, sans néanmoins dédaigner les tortueuses voies diplomatiques : pour un but constant, les procédés varient suivant l'opportunité (Gaston Tessier, «Le Mystère de quinze années»).

Après maints pourparlers entre diplomates français et prussiens, la paix fut signée entre ces deux pays, le 16 germinal an III (15 avril 1795). Il paraît difficile que l'on n'ait pas agité, au cours des négociations, le sort futur du jeune duc de Normandie ; nous ignorons s'il en fut parlé dans les clauses secrètes du traité. Mais en dehors de toute convention écrite, M. de Hardenberg (ministre prussien) avait acquis une influence assez grande sur plusieurs personnalités républicaines, pour qu'il fût solliciter d'eux maintes complaisances.

D'ailleurs, cette mission diplomatique ne finit pas là, comme on pourrait le croire. Après avoir été dignement félicité et récompensé à Berlin M. de Hardenberg va en Suisse, où il converse longuement avec le citoyen Rewbell, sous le prétexte de médiation prussienne entre la France et l'Autriche. Il est à supposer que le vrai mobile des pourparlers fut l'agencement de la comédie qui allait se jouer au Temple; puisque l'amitié règne entre les gouvernements français et prussiens. Celui-ci peut inculquer à Barras (le promoteur de l'évasion de Louis XVII), en tant que besoin, les détails du système qui va livrer le petit roi aux mains de Frédéric-Guillaume III (Roi de Prusse et Prince de Neuchâtel).

Voyons maintenant ce qui se passait au Temple, cet ancien pied-à-terre du comte d'Artois qui devait servir de prison à son frère et à sa famille. Nous ne parlerons pas des préliminaires de l'évasion du petit roi et des divers faits qui passèrent dans le donjon des Templiers, mais du drame attendu depuis longtemps et qui va s'y dénouer.

Au début de juin 1795, dans la prison du Temple, le pauvre qui tient la place de Louis XVII, le petit Charles Gonnhaut (voir *La Question Louis XVII*, édition de *La Plume*, Paris, 1900), agonise lentement; le 21 prairial an III (9 juin 1795), Sevestre déclare à la Convention que la veille est mort le «fils Capet».

Cette annonce n'est pas faite pour attrister les amis dévoués qui depuis si longtemps machinent l'évasion du Roi. Ils savent que ce trépas n'est qu'un simulacre. Ils pensent, qu'au moyen d'un cercueil le jeune prince va être restitué à la vie intense, à un avenir souriant. Effectivement, le fils de Louis XVI s'évada du Temple le 12 juin 1795, grâce à une substitution d'enfant. On le transporta endormi par un narcotique, 6, rue de Seine, chez Mme veuve Henri Leschot, née Himely, belle-sœur de Jean-Frédéric Leschot de Genève.

Après une assez longue maladie, suite de privations dues à sa captivité, le Prince, en compagnie de Mme Leschot-Himely, se rendit en Vendée dans le château d'un ami, M. Tort de la Sonde. Après quelques mois de repos et bien caché, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, chez des amis fidèles et sûrs, Louis XVII dut momentanément se séparer de sa bonne mère adoptive. Il devait se rendre avec un gentilhomme dévoué en Italie, où le pape lui avait fait offrir un asile. Pour se rendre à Rome Louis XVII dut passer par la Suisse, et c'est ainsi qu'il fit un

VII. - SÉJOUR A GENÈVE

Voici pourquoi il passe dans cette ville. On se souvient que, lors de son second voyage à Paris avec les automates, Jean-Frédéric Leschot fit la connaissance de l'abbé Servan de Bonassey, avec lequel il se lit d'amitié. Au moment où éclata la Révolution et pendant toute sa durée, l'abbé recourut au dévouement et à la générosité de Leschot, pour, faciliter le passage à Genève d'émigrés cherchant- à gagner le canton du Valais. Leschot les accueillait à leur arrivée dans la cité de Calvin, les mettait à l'abri, et leur faisait traverser le lac en prenant mille précautions pour qu'ils ne fussent pas découverts. Une fois débarqués en Valais, ils se trouvaient en sûreté. Toutes ces opérations et les correspondances auxquelles elles donnaient lieu n'étant pas sans danger, Leschot usait pour ces relations du pseudonyme *Lebas*. Le fait a été formellement affirmé par sa veuve à sa petite-fille, Mlle Marie Leschot, de qui nous le tenons, et lui a été confirmé par son père Georges Leschot. Cette particularité, rapprochée du contenu d'une lettre du Dauphin à sa sœur, la duchesse d'Angoulême, où il lui

parlait d'un Lebas de Genève, consolide singulièrement la version du séjour de Louis XVII dans cette ville. Jean-Frédéric Leschot, homme méthodique et soigneux, tenait un registre détaillé des émigrés qui passaient par ses mains. Malheureusement, ce volume, qui aurait fourni tant de révélations intéressantes, fut détruit par Mme Leschot elle-même dans un moment de terreur, pendant une émeute où elle vit son mari en grave danger.

Revenons à Louis XVII. Un soir de 1797, par un temps gris d'automne, arriva chez Leschot, demeurant place du Molard, maison Dentaud, un personnage d'apparence distinguée. Cet homme, âgé de soixante à soixante-dix ans, était accompagné d'un enfant d'une douzaine d'années. Le vieillard était travesti en meunier et arrivait par la route de Gex. A la vue de l'enfant, Leschot fut stupéfait de sa ressemblance avec le fils de Louis XVI qu'il avait vu quelques années auparavant dans des circonstances inoubliables.

Croyant à la mort du Dauphin au Temple, annoncée par tous les journaux du temps, on comprend son émotion jointe à une secrète espérance. Encore dans le doute, il ne peut que s'écrier en présence des mystérieux voyageurs: «Si je ne savais pas que le Dauphin est mort, j'affirmerais que c'est lui, tant la ressemblance est frappante.»

A cette époque, Leschot n'avait qu'un fils Henri-Frédéric (né à Genève, en 1788), qui avait donc trois ans de moins que le fils de Louis XVI. Au dire de tous ceux qui ont parlé de lui, Frédéric Leschot était remarquablement beau; brun, aux yeux noirs. Son teint était délicat et frais, plutôt pâle. Aussi bien doué sous le rapport intellectuel que physique, il était l'espoir et l'orgueil de sa famille. Son caractère enthousiaste et exalté se manifesta bonne heure; sa mère a raconté que dans la première nuit que passèrent chez eux les voyageurs mystérieux de 1797, dont l'un était pour eux, sans aucun doute, le jeune Dauphin, son mari et elle inquiets, s'étaient levés pour s'assurer si tout était en ordre, trouvèrent leur petit Frédéric, qui n'avait que neuf ans, étendu et sommeillant, en travers de la porte de la chambre où reposaient les émigrés. Ils l'engagèrent vainement à aller coucher dans son lit; l'enfant refusa de quitter son poste, car, dit-il, on le tuerait plutôt, avant d'arriver au jeune étranger ! Ce détail touchant indique que Frédéric avait saisi, dans les conversations de ses proches, l'importance, la qualité du jeune voyageur, et son imagination s'était enflammée à son sujet. Que son enthousiaste attachement n'ait pu que grandir dans la suite, lorsqu'il devint le compagnon du royal exilé chez ses oncles Himely à Neuveville, rien de plus naturel. Nous verrons par la suite que cet enthousiasme servit singulièrement ces tristes individus, pour faire conduire et livrer Louis XVII au roi de Prusse.

L'état du lac étant mauvais, les voyageurs acceptèrent pour quelque jours l'hospitalité du célèbre mécanicien. Il paraît, suivant, le témoignage de Mlle Delphine de Grenaud de la Tour, («Légitimité», du 15 mars 1900, p.507), que le plus âgé avoua à M. Leschot qu'il accompagnait Louis XVII et aurait besoin d'un sauf-conduit pour se rendre en Allemagne...

Le syndic de Genève étant justement le propriétaire de la maison, Leschot obtint sans peine un passeport. L'enfant fut revêtu d'un costume d'ouvrier: «Blouse bleue, vieux tablier et vieux pantalon»; on lui coupa, les cheveux courts. Ainsi, l'ensemble le rendait méconnaissable.

Le Lac a enfin repris le calme suffisant à une navigation sans danger, le vieillard et son compagnon prennent congé de la famille Leschot et partent sur un petit bateau à rames et à voiles. Deux mois plus tard, Leschot fut informé que «ces messieurs étaient arrivés à bon port, avec tous les remerciements possibles.»

Dans la suite, vers 1824, il entendit certifier par son vieil ami l'abbé de Servan que c'était bien le Dauphin évadé qui avait ainsi passé chez lui.

Jean-Frédéric Leschot n'avait guère besoin de cette confirmation, tant il est probable qu'il fut mêlé aux événements ultérieurs comme nous le verrons au cours de ce récit.

De Genève le fils de Louis XVI se rendit en Valais, à Martigny, où, paraît-il, le Prince devait se rencontrer avec une cousine, princesse de Condé. Il est bien probable que cette entrevue eut effectivement lieu, car nous trouvons dans la correspondance de la famille royale des indices qui ne peuvent toucher que cet événement («Légitimité» 1907, p. 105-108)

Après un arrêt de quelques heures, le Prince et son compagnon se dirigent par le col du Grand Saint-Bernard, où certainement ils reçurent un excellent et cordial accueil des bons et célèbres religieux de l'Hospice, sur l'Italie, où ils séjournèrent dans les Etats du Pape. Le malheureux prince se croyait en sécurité dans la maison de refuge mise à sa disposition par le Pape Pie VI, lorsqu'il dut s'enfuir à l'approche des troupes françaises de Berthier venant assiéger Rome.

Par suite d'une trahison, le fils de Louis XVI est pris sur mer et, à son arrivée en France, de nouveau emprisonné (dans l'un des cachots du Mont Saint-Michel, Manche) jusque vers la fin de 1803, où il recouvra une seconde fois sa liberté, grâce à l'intervention de la première femme de Napoléon, Joséphine de Beauharnais.

Eu 1798, l'oncle maternel de Frédéric Leschot, Jean-Jacques Himely, pasteur, troisième -fils du Dr Barthélemy Himely vint à Genève chez sa sœur et son beau-frère, avant de partir pour les Etats-Unis d'Amérique, où il allait faire sa carrière ecclésiastique. Lors de cette visite, on lui confia son neveu, âgé de dix ans, qu'il désirait conduire dans la capitale prussienne.

VIII. - BERLIN

Le passage à Genève du fils de Louis XVI ne dut pas être ignoré des Himely de Neuveville. Tout un plan avait dû s'élaborer d'avance, dès avant la sortie du Temple de l'enfant-roi, puisque pendant la captivité de la famille royale, une Himely monta la garde au Temple, déguisée en garde national. Cette femme qui devint plus tard la mère adoptive de Louis XVII, était, nous le répétons, une cousine germaine des Himely de Neuveville. Le chef de cette famille, docteur en médecine, avait pratiqué à Berlin et était même attaché à la personne royale. Il fut médecin particulier de Frédéric II, dit le Grand, et devait être resté en relations avec les successeurs de ce roi.

Il nous a été impossible de savoir exactement ce qu'allait faire à Berlin Jean-Jacques Himely, accompagné de son neveu. Suivant les «Mémoires» de Mlle Marie Leschot, ils se rendirent à la Cour et furent présentés; au roi et à la reine de Prusse. Le petit Frédéric, alors âgé de 10 ans, beau, aimable, très intelligent plut beaucoup à Leurs Majestés.

Probablement que l'enfant, dans sa naïve confiance, raconta la visite que fit à Genève, chez son père, le petit roi de France.

Connaissant le plan d'avenir formé à l'égard de l'enfant royal, le fils Himely demanda des conseils, des directions à ce sujet. Sa visite à Berlin n'avait vraisemblablement pas d'autre but.

Nous verrons plus loin comment ce plan fut exécuté et de quelle manière Frédéric Leschot devint un instrument utile entre les mains de ses oncles Himely de Neuveville et du roi de Prusse.

Un rigoureux secret sur le séjour du fils de Louis XVI dans sa famille, fut certainement recommandé au jeune Leschot et au fils Himely. L'or ou les menaces durent être employés pour obtenir le silence des Himely de Neuveville et de leur neveu de Genève, tous liés par un serment solennel, car la survie de Louis XVII et son passage dans l'Evêché de Bâle, à Neuveville ou ailleurs ne fut jamais divulgué par eux. Une puissance occulte veilla sous peine de mort au silence complet de ces témoins de l'existence du dernier roi légitime de France.

Il est curieux de constater que Frédéric Leschot malgré son jeune âge, ne conta jamais rien à son père des faits concernant Louis XVII, et de ce qui se passa entre le roi et la reine de Prusse, ses oncles et lui. Etant donné son intelligence extraordinaire et sa précocité, on comprend qu'il devint plus tard un agent précieux du roi de Prusse et de son gouvernement. Ils se servirent de son amitié pour le Roi de France méconnu et proscrit, pour en tirer d'immenses bénéfices pour le pays tout entier.

Frédéric-Guillaume III entrevoyait déjà, le grand profit qu'il devait obtenir plus tard en connaissant l'existence de Louis XVII. Il fallait, par le jeune Leschot peut-être chercher à l'attirer sur le territoire prussien et une fois dans les serres de l'aigle noir, du rapace du Nord, par un adroit chantage, tout obtenir du pouvoir établi en France, pouvoir usurpateur de l'autorité légitime.

Nous verrons que le rêve du roi de Prusse se réalisa pleinement, au-delà même de ses désirs, car il obtint tout ce qu'il voulait du roi usurpateur de France Louis XVIII, de celui qui fut l'odieux et le misérable oncle de l'infortuné Louis XVII.

Mlle Leschot nous rapporte qu'à l'audience royale, Frédéric-Guillaume III dit à M. Himely «Laissez-moi le jeune Leschot, je le garderai»; mais la reine intervint, disant: «Non, laissez-le partir, il nous sera plus utile là-bas».

La reine Louise jugeait, dans son bon sens qu'une fois la leçon faite au jeune garçon, on pourrait compter sur lui et que dans la suite il rendrait de grands services à la monarchie prussienne. Nous remarquerons plus loin la justesse de ce raisonnement.

Durant son séjour à Berlin, Frédéric Leschot fut choyé à la Cour, particulièrement par la «bonne reine Louise», comme on l'appelait autrefois de sa principauté de Neuchâtel. Elle sut, par ses caresses et ses promesses, s'attacher l'enfant et plus tard le jeune homme, ce qui était, pour l'avenir, de toute utilité, même de toute nécessité.

De Berlin, Frédéric se rendit à Neuveville, chez son grand-père, le Dr Himely, pour parfaire son éducation politique et prussienne. Le docteur mourut deux ans plus tard. Frédéric revint chez son père à Genève; puis est

renvoyé de nouveau à Neuveville, ensuite à Court et à Bévillard (localité du Jura bernois) auprès de ses parents Himely, jusqu'en 1802. A cette époque, il fut placé en apprentissage au Locle. Son patron ne tarda pas à remarquer les dispositions exceptionnelles de -son élève pour la mécanique et déclarait n'avoir pas grand peine à le former.

IX. - DEUXIÈME SÉJOUR DE LOUIS XVII EN SUISSE

(FIN 1803-1804)

A NEUVEVILLE

Comme nous l'avons dit précédemment, le jeune Louis XVII recouvra sa liberté en octobre ou novembre 1803. Il est confié par ses libérateurs à la garde des fils Himely de Neuveville qui étaient de bien tristes sires, empiétant toujours sur le terrain communal, nous écrivait M. Gross, caissier de la Bourgeoisie de Neuveville, le 11 novembre 1904.

Malgré la distance assez considérable qui le séparait de ses oncles, Frédéric Leschot se rendait souvent auprès d'eux et de l'enfant royal, auquel il s'était attaché avec passion. Il profitait pour cela des dimanches et jours de fête et faisait de nuit d'immenses trajets pour le rejoindre, se constituant en quelque sorte son garde du corps.

Voilà Frédéric devenu le compagnon de l'enfant mystérieux qui vivait chez ses oncles et en situation de pénétrer le secret de sa naissance, de connaître son existence depuis leur première rencontre à Genève en 1797.

Le Dauphin portait alors le nom de sa mère adoptive, Mme Perrin, et passait pour son propre fils.

Le séjour du prince à Neuveville nous a été confirmé par le pasteur Auguste Quinche, qui habite Peseux, près de Neuchâtel. Malgré son grand âge, il est encore doué d'une excellente mémoire et se souvient encore fort bien, nous a-t-il dit, avoir entendu souvent et longuement causer dans sa famille, du jeune Louis XVII, miraculeusement évadé du Temple et ayant vécu chez les Himely de Neuveville qui le gardaient avec un soin jaloux. Le grand-père du vénérable pasteur, apparenté aux Himely aurait vu le Dauphin à plusieurs reprises, mais toujours accompagné soit de l'un ou de l'autre des fils Himely. Au reste, cette existence de Louis XVII chez les Himely à Neuveville était connue de bien d'autres contemporains de la coquette cité des bords du lac de Bienna. Il aurait suffi d'aller aux renseignements, dit M. le pasteur Quinche, il y a une trentaine d'années, nombre de vieillards auraient donné de précieux souvenirs à ce sujet.

Nous avons en le plaisir de visiter la maison, (actuellement l'immeuble Pagnard), où a vécu le Prince à Neuveville. C'est une fort belle construction blanche, entourée d'un joli jardin, se trouvant non loin du Poids public, sur la route du Landeron.

Mme Alexandre de Chambrier, de Bevaix, dont le mari était de l'an 1821, nous écrivait - le 18 octobre 1909 - encore très bien se souvenir de cette tradition de famille qui concernait le jeune Louis XVII, ayant vécu chez les Himely à Neuveville, dont l'un des frères ou cousins (plutôt neveu) était médecin de la famille de Chambrier et séjournait quelquefois à Bevaix. (Ce docteur Himely était fils de Sigismond-Henri, l'un des gardiens de Louis XVII).

X. - A LA FERME DE LA PRAYE

La métairie, dont le fils aîné du Dr Himely devint propriétaire à la mort de son père en 1800, est située au-dessus, de Neuveville, sur la montagne, au milieu des bois, au lieu dit «Derrière la Neuve Métairie». Pour y parvenir, il faut se détourner de la route et suivre un petit sentier à travers la forêt, loin de toute habitation, à une assez grande distance de Neuveville, mais pas très loin du village de Nods. Ce bien patrimonial était à l'origine un simple pavillon de chasse; on l'avait agrandi, puis reconstruit en ferme avec écurie et remise, le tout très simple, mais cependant assez confortable. C'est sous toit familial que Louis XVII coula d'heureux jours, en 1803-1804. (Non pas en 1798 comme l'indique Mlle Marie Leschot dans ses «Mémoires». C'est une erreur de sa part, car à cette époque Louis XVII était dans une prison d'Etat en France).

Mlle Leschot dit aussi que la famille Himely gardait un jeune garçon de grande naissance qu'on tenait caché (le plus souvent dans la ferme de la Praye) en le faisant passer pour un fou inabordable. Les parents de cet

enfant étaient morts sur l'échafaud, mais lui avait été sauvé par des serviteurs dévoués qui étaient venus ensuite se réfugier en Suisse, et il avait été confié pour quelques temps à la famille Himely. *Ce personnage vivait sous la protection du nouveau roi de Puisse, Frédéric-Guillaume III, et la reine Louise était toute dévouée à sa cause.*

Dans un chapitre précédent, nous avons vu à Berlin s'élaborer cette machiavélique protection.

A la métairie de la Praye, Louis XVII occupait ses moments de loisir à des travaux d'horlogerie, sous l'experte et habile direction d'un de ses gardiens. Il continuait l'apprentissage commencé dans son asile des Etats du Pape avec son premier maître Perrin, le second mari de sa mère adoptive. Il fit de rapides progrès, tenant de son illustre père un goût très marqué pour la mécanique.

(On sait que Louis XVI, alors Dauphin, avait appris la serrurerie avec maître Gamain, le constructeur de la célèbre armoire de fer, dont il révéla, ensuite le secret).

Le petit Roi jouit à la Praye d'un peu de bonheur; la maison était isolée et pendant un certain temps on n'eut pas à craindre les indiscrets, les intrus, les mouchards enfin, qui auraient pu nuire à sa sûreté. Aussi, on le laissait aller et venir à sa guise, se promenant dans les grands bois pour respirer l'air pur et vivifiant de la montagne et l'odeur balsamique des sapins. Non loin de sa résidence, il pouvait admirer au-dessus du village de Nods, le Chasseral, sommité du haut Jura., d'où, l'on a une vue splendide sur les Alpes et le plateau suisse, spectacle incomparable et inoubliable. Il se peut fort bien qu'au printemps, Louis XVII ait escaladé la belle montagne, c'était si près de chez lui, et, quoiqu'il ne pouvait pas trop s'éloigner de la ferme, il restait toujours sous l'œil vigilant d'un de ses gardiens, les frères Himely. Donc, en leur compagnie, il a dû faire l'ascension du Chasseral pour jouir de cette vue admirable sur la France et la Suisse. Lorsque le Prince circulait autour de la ferme et au moment même où l'on apercevait quelque chose d'insolite, d'anormal dans les environs, par exemple un étranger qui grimpait péniblement le sentier abrupt, le jeune homme rentrait tout de suite à un signal d'un - des fils Himely.

(Au sujet du passage du prince à la ferme de la Praye, une dame Steiner qui vivait encore en 1909 à Nods, se souvient même fort bien d'avoir entendu ses grands-parents parler du séjour d'un prince à la ferme Himely, au commencement du XIX^{ème} siècle.)

Mademoiselle Leschot visita cette ferme avec ses cousins Himely en 1844. Elle a particulièrement remarqué dans la chambre où se prenaient les repas, un ancien établi à d'horloger qui l'intrigua. Ses questions à ce sujet parurent embarrasser ses cousins et durent les mettre mal à l'aise, ne voulant pas trahir le secret de la famille. Ils lui répondirent que ce meuble était resté là, depuis les premières années du siècle, ayant appartenu à une famille qui avait été cachée à la ferme pendant la Révolution. Mais, dit Mlle Leschot, dans ses «mémoire», j'avais entendu tant de récits sur la Révolution, l'Empire et la Restauration, que je savais très bien que dès avant l'Empire la plupart des émigrés étaient rentrés en France. Pourquoi ceux-ci se cachaient-ils encore? On me répondit «qu'en effet les autres étaient rentrés depuis longtemps; que celui-ci seul n'était pas en sûreté et qu'il était resté caché là, attendant d'être assez âgé pour réclamer son nom et son héritage volé par des parents (Louis XVIII et le comte d'Artois, futur Charles X ses oncles, et la... sainte duchesse d'Angoulême, son indigne sœur), son père et sa mère (Louis XVI et Marie-Antoinette) étant morts sur l'échafaud; mais il avait été sauvé et caché (en 1803-1804), et il passait pour le fils de ces braves gens. Le mari était horloger: on lui avait procuré des outils et de l'ouvrage pour qu'il pût gagner sa vie, (Remarquons que les Himely gardèrent de Conrart le silence prudent et ne firent à leur cousine qu'un demi aveu sans nommer les anciens réfugiés, qui habitèrent leur ferme.)

Le royal adolescent vécut plusieurs mois dans la métairie Himely. «Le fait est certain que toute une tradition locale existe à propos de celui qu'on appelait «Le Français de Neuve-Métairie», nous écrivait M. le pasteur Quinche en 1905. On était persuadé à Neuveville que ce jeune homme recueilli par MM. Himely, et qu'on voyait se promener à l'occasion aux environs de la ferme de la Praye, mais qui rentrait immédiatement dans la maison dès qu'il qu'il apercevait quelqu'un aux alentours, était Louis XVII, qu'on avait fait évader du Temple...»

XI. - A BÉVILARD ET AUX REUSSILES-SUR-TRAMELAN

L'existence du Dauphin dans la ferme Himely a dû être éventée par de louches individus, qui rôdaient dans la contrée, car en hâte on fait partir le Prince pour Bévillard (petite localité du Jura Bernois) chez des parents, des Himely aussi, dont l'un, nous l'avons déjà dit, était pasteur, et l'autre, ancien capitaine d'un régiment au service de la France, (fourni par le prince évêque de Bâle). Ces deux frères vivaient seuls et ne recevaient guère que leurs neveux et nièces qui passaient plusieurs mois, même des années, à la cure de Bévillard. (Rappelant le

séjour du prince, une carte souvenir de ce village, éditée en 1908, avec vue de la cure, porte cette légende: «Sous le grand toit hospitalier de ce presbytère, un fils de roi, le jeune Louis XVII, serait venu abriter son enfance malheureuse et proscrite.») La rumeur populaire de jadis a transmis jusque nos jours l'existence certaine, la preuve indéniable, du passage du prince à Bévillard puis à Court. On rencontrait encore, il y a quelques années, par ci, par là des vieillards qui avaient entendu parler, dans leur jeune temps, de cette histoire du Dauphin ayant vécu dans les localités précitées.

Le frère du capitaine Himely a été successivement pasteur à Tramelan, Court et Bévillard, et il résulte de renseignements pris par son successeur à Bévillard le pasteur Montandon, qu'il avait auprès de lui un soi-disant neveu qui était un enfant adoptif d'une de ses sœurs, Mme Perrin, ainsi que le fils d'une cousine germaine (neveu à La mode de Bretagne) Mme Leschot. Or, nous savons parce ce qui précède que le pseudo enfant de Mme Perrin était le Dauphin; celui de Mme Leschot ne pouvait être que Frédéric; voilà l'explication de l'intimité, née d'une vie commune de ces deux enfants.

Cependant, l'hôte des Himely paraissait avoir à craindre des ennemis acharnés; pour garantir sa sécurité, on lui fit subir de maints déplacements, dans la région; c'est ainsi qu'il alterna sa résidence entre Court, Bévillard et les Reussilles-sur-Tramelan.

Une lettre de M. Juillerat, officier de l'état civil de Tramelan, datée du 20 août 1907, nous apprend que Louis XVII, après son évasion de la prison du Temple, aurait été confié à une femme Léchet (sic) qui plus tard l'aurait remis aux époux Jeanperrin-Himely (son beau-frère et sa sœur) aux Reussilles (sur Tramelan) après un séjour à Neuveville et Nods (ou plutôt à la ferme de la Praye située non loin de ce village), où sa sécurité était loin d'être complète. Les Jeanperrin-Himely le firent passer pour leur fils. M. Juillerat nous dit tenir ces détails d'un vieillard né en 1816, mort il y a quelques années, dont le père aurait vu le Dauphin; qu'il y avait un mystère dans la venue de cet enfant chez les Jeanperrin-Himely, et que son départ subit avait été tout aussi mystérieux. D'après ses dires, des étrangers auraient été vus dans la contrée et pris pour des espions, en sorte qu'on aurait dû éloigner Louis XVII en toute hâte. C'est alors qu'il fut reconduit à Bévillard ou à Court.

(Voici la copie des actes de décès de ces Jeanperrin-Himely que nous a obligeamment transmis M. Juillerat: «le 22 juin 1813 a été inhumée Elisabeth, née Himely, femme du ci-devant Justicier, actuellement ancien d'Eglise Pierre Jeanperrin, décédée le 19 du dit, à l'âge de 65 ans,» et le 22 janvier 1824, le sieur Pierre Jeanperrin, membre de la Justice et du Consistoire, fils de David et de Madeleine, née Wulleumier, sa femme, veuf, né le 22 décembre 1751, bourgeois de Tramelan dessus, mort des suites d'apoplexie âgé de 72 ans 11 mois.»)

Un autre détail corrobore les témoignages relatif au séjour du Dauphin chez le pasteur Himely, à Bévillard. Mlle Leschot avait reçu en 1840., un petit livre : *Abrégé de l'histoire sainte*, œuvre de son cousin, le pasteur Himely, de Bévillard. Ce livre, lui a-t-on dit, n'avait pas été écrit pour être publié; il était le résumé des leçons données par le pasteur à un jeune garçon orphelin dont les parents étaient morts sur l'échafaud pendant la révolution et qui fut confié à la famille Himely, *sous la protection de la reine de Prusse*. Le capitaine Himely qui vivait avec son frère, le pasteur, a laissé dans la famille un souvenir assez net. Il s'occupait de l'éducation physique de son royal pupille, lui apprenant divers exercices corporels et à manier un fusil, de chasse léger et solide. Curieux effet d'atavisme, on sait que le petit Dauphin tout enfant, aimait avec passion, tout ce qui touchait à l'art militaire.

A Bévillard, les prédilections du prince ne changèrent pas; il devait prendre goût aux enseignements de son instructeur le capitaine Himely. (Plus tard, caché sous le masque politique de Naundorff, Louis XVII augmenta encore ses prédilections pour l'art militaire, en s'occupant de pyrotechnie.) Vers la fin de sa vie, le capitaine devint taciturne et s'en alla chasser seul autour de la ferme qu'avait habitée le Dauphin et qui appartenait à son frère; on le surprit souvent assis auprès de la maison, la tête dans ses mains et pleurant amèrement; hautain et farouche, il ne supportait ni questions ni consolations.

Mlle Marie Leschot raconte que son père, (Georges Leschot), dans son enfance, lors qu'il était à Bévillard, faisait de longues courses à pied avec le capitaine, que celui-ci lui enseigna aussi le maniement des armes et lui donna un petit fusil de chasse, pouvant convenir à un enfant de treize à dix-sept ans, dont la crosse était ornée de filets d'argent. Il se trouva plus tard en la possession d'un proche de Mlle Leschot qui le conservait comme une merveille et un précieux souvenir. Il lui fut malheureusement volé.

XII. - RETOUR À LA NEUVE MÉTAIRIE

En 1803, le Jura bernois (département du Mont Terrible) était sous la domination française. A cause de la conscription déjà, le séjour un peu prolongé de Louis XVII dans un même endroit, devenait dangereux pour sa sûreté surtout, qu'il était certainement recherché par la police de Bonaparte. Or il est décidé entre les frères Himely d'éloigner le -Prince de Bévillard et de le renvoyer à la ferme de la Praye qui, par sa situation, présentait une meilleure sécurité. Le Prince le cœur serré, gros de soucis et de chagrins, assailli par de sombres pressentiments, apprend avec peine la nouvelle de son départ. Il fait ses adieux au pasteur et le voilà en route pour Neuveville. Le capitaine a tenu à accompagner son illustre élève. Quelques heures plus tard, à la nuit tombante, le Dauphin et ses compagnons arrivent à la métairie Himely, qui devait être bientôt le dernier lieu de refuge, en Suisse, du fils de Louis XVI.

De nouveau, des individus suspects furent aperçus aux alentours de la ferme; un jour, un soi-disant colporteur qui s'obstinait à demander qu'on lui permît de passer la nuit au feuil, fut accompagné jusqu'au bas, de la montagne pour s'assurer de son départ certain. Malgré cette précaution, le mouchard dut revenir sur ses pas, apercevoir et reconnaître l'hôte mystérieux des Himely, car un beau jour la métairie est cernée les gendarmes du premier consul.

Peu avant l'apparition de la maréchaussée, Frédéric Leschot, toujours en apprentissage au Locle., fut prévenu, on ne sait de quelle manière, du danger que courait son royal ami; il accourt aussitôt à la ferme de la Praye et prévient ses oncles qui ont le temps de cacher le jeune Roi.

Suivant les souvenirs de Mlle. Leschot, Louis XVII, malgré toutes les précautions prises, fut enlevé de la ferme par la police de Bonaparte et emmené dans la direction de Bâle. A croire plutôt le récit du prince lui-même, dans *l'Abrégé de l'Histoire des Infortunes*, page 45, il dit: «Mon dernier asile fut dénoncé. Obligé de fuir, nous dirigeâmes notre marche vers Ettenheim, en Allemagne, résidence du duc d'Enghien, qu'on avait mis dans le secret de mon existence lorsqu'il s'était rendu secrètement à Paris. Je fus arrêté aux environs de Strasbourg et mis au secret dans la forteresse de cette ville, jusqu'à ce que des gendarmes vinssent me prendre. Enlevé dans une chaise de poste, je roulai pendant trois jours et trois nuit sans arrêter: au milieu de la troisième nuit on me renferma au fond d'un cachot, etc. »

Frédéric Leschot ne voulut pas renoncer à l'espoir de sauver le Prince; il s'acharna à le suivre et fit tant qu'on l'arrêta lui-même.

Conduit à Strasbourg, il est traduit devant un conseil de guerre composé des généraux Victor Gérard et Ney. Frédéric déclara avoir agi spontanément et être seul responsable de ses actes. Ses oncles vinrent le réclamer et comme on ne tenait pas à ébruiter l'affaire (et pour cause !) il fut relâché, grâce à de puissantes protections et ramené à Neuveville

XIII. - FRÉDÉRIC LESCHOT UNE TÉNÉBREUSE HISTOIRE, VIE MOUVEMENTÉE ET MYSTÉRIEUSE

Un pouvoir occulte : la franc-maçonnerie peut-être, à laquelle les Himely étaient probablement affiliés, ainsi que les généraux français prénommé, put seul sauver le jeune Leschot du conseil de guerre et le faire relaxer.

Frédéric rendu aux siens, est replacé chez son patron qu'il quitta, brusquement en 1806. Il avait probablement su, par ses oncles de Neuveville toujours bien renseignés, (ils l'étaient certainement par 1^e gouvernement prussien), que le Dauphin vivait et quel était le lieu de sa détention. Son caractère ardent et impulsif le poussa à partir sans hésitation à la recherche de Louis XVII, dans l'intention d'être utile au roi et à la reine de Prusse. Il ne semble pas avoir révélé quelque chose de son entreprise ni des démarches qu'il put tenter. Son père averti, le fit rechercher sans succès mais au bout de peu de temps Frédéric revint de lui-même chez ses oncles Himely, pour le rendre compte de sa mission.

A Genève, il déclara qu'il était parti pour s'engager dans les troupes volontaires qui combattaient les armées impériales et qu'on avait refusé son concours en raison de son extrême jeunesse. L'exaltation de Frédéric contre Napoléon était grande, et il était résolu à tout, plutôt que de servir dans ses armées lorsque la conscription

l'atteindrait. Aussi en 1808, son père, pour ne pas l'exposer aux conséquences d'une désertion probable, lui acheta un remplaçant. A cette époque, Frédéric vivait chez son père et travaillait avec lui, mais en rongant son frein et impatient de dépenser son ardeur et sa fougue pour retrouver le Dauphin, auquel il pensait toujours, et contre Napoléon qu'il haïssait. Il se rendait souvent chez ses oncles Himely, à Neuveville, où il faisait des séjours prolongés; sa venue était une fête, car ses oncles l'adoraient. (Les misérables agents du roi de Prusse pouvaient bien aimer beaucoup leur dévoué et naïf neveu, puisqu'il leur était d'une si grande utilité. Grâce à son intérêt pour Louis XVII, Frédéric peut-être inconsciemment, faisait pour ses dignes oncles le vil métier de mouchard. Son attitude vis à vis de Louis XVII, durant sa vie pleine de mystères, peut donner cours à toutes les suppositions.)

D'un de ses voyages, en 1808, il revint absolument changé d'allures travaillant irrégulièrement, passant des nuits et des jours dehors. On le voyait préoccupé, tantôt triste et taciturne, tantôt inquiet et agité. Aux questions dictées par la sollicitude de ses parents il ne répondait que de façon évasive ne laissant pas pénétrer le fond de ses pensées.

Tout à coup, le 18 juillet 1809, il disparaît subitement sans bagage ni vêtement de rechange comme si répondant à un appel brusque et urgent, il volait au secours de quelqu'un, ne pensant plus à autre chose. Il emporta néanmoins une certaine somme en monnaie d'or, et ce fait a été la base d'une première calomnie qui a pris naissance dans sa propre famille. On voulut, dans la suite, le représenter comme ayant volé son père; or, celui-ci a parfaitement reconnu que la somme en question appartenait en propre à son fils et il ne lui reprochait aucune indélicatesse quoiqu'il le blâmât sévèrement de son imprudence, de sa témérité et surtout de son manque de confiance envers lui, dans cette circonstance.

A plusieurs reprises Frédéric fut victime des plus abominables accusations sans qu'on puisse s'expliquer la chose autrement que par le calcul odieux de le déshonorer et par conséquent de disqualifier un témoin gênant et redoutable de l'existence du Dauphin. C'est ainsi, dit avec raison M. E. A. Naville, dans son travail *Louis XVII en Suisse*, qu'ont toujours procédé les politiciens sans conscience pour combattre des adversaires honorables qu'on ne peut attaquer à visage découvert.

Le départ précipité du jeune Leschot coïncide avec l'époque où Louis XVII s'enfuyait des prisons impériales, grâce à une nouvelle intervention propice de l'impératrice Joséphine. Si l'on compare les fragments de souvenir de l'odyssée de Frédéric qui se sont transmis dans sa famille, il est impossible de ne pas admettre qu'il courait au secours du Dauphin, soit pour aider à son évasion de sa dernière prison, soit, d'entente avec ses oncles de Neuveville, pour le rejoindre et le conduire au but déterminé, à Berlin. Ceci s'établit non seulement par la concordance entre ces récits pieusement conservés dans la mémoire de Mlle Marie Leschot, ceux des personnes interrogées dont les ascendants furent en relation avec le fils de Louis XVI après son évasion du Temple, et ceux que nous trouvons dans *l'Abrégé de l'Histoire des Infortunes du Dauphin*, mais encore par l'intervention du personnage mystérieux qui le munit d'un passeport au nom de Naundorff, dont le complice s'est révélé à Mlle Leschot en 1843. On acquiert ainsi la certitude que le *Friedrichs* dont il est question dans *l'Abrégé*, ne peut être que Frédéric Leschot. Cette preuve s'ajoute à toutes les autres pour établir clairement que le Dauphin a bien été sauvé du Temple, le 12 juin 1795, fut confié à Mme Leschot, née Himely, vécut en Vendée jusqu'en 1797; passa cette même année à Genève, chez Jean - Frédéric Leschot puis en Valais et en Italie; se fixa dans les Etats du Pape jusqu'en 1798 et s'enfuit à l'approche des troupes de Berthier. Pris sur mer, il est incarcéré dans un cachot au Mont Saint-Michel (Manche) jusqu'en 1803, d'où il s'évade et séjourne en Suisse jusque dans le courant de l'année 1804. Repris par la police de Fouché il est empoisonné, on suppose, dans le château de Vincennes ou de nouveau au Mont Saint-Michel jusqu'en 1809, où pour la troisième fois il recouvre la liberté, grâce à Joséphine (femme divorcée de Napoléon) pour échouer, combien tristement en Prusse, par suite des menées de ses occultes ennemis. Voilà donc un bref résumé de la vie de Louis XVII de 1795 à 1809, peu avant son entrée à Berlin, où commença sa vie de martyr prenant fin à Delft (Hollande), le 10 août 1845. Revenons à Frédéric Leschot qui, par lui-même et par les récits de son père, était parfaitement au clair sur la personnalité du Dauphin et de son identité avec Naundorff. Son attachement intéressé à l'enfant mystérieux de Genève, Neuveville, Court et Bévillard, devenu ensuite Naundorff pour ainsi dire sous ses yeux, ne s'explique que par sa certitude absolue que ce personnage était bien Louis XVII. Mais comment et ensuite de quelle circonstance Frédéric, au lieu de servir ouvertement et bravement la cause de l'orphelin du Temple, servit-il celle de ses oncles ? Il est difficile de résoudre cette question parce que dans la vie du jeune Leschot il y a des obscurités des choses cachées, qui portent à dire que le malheureux travailla, nous ne savons par quelle séduisante promesse ou quelle terrible menace vraiment pour... le roi de Prusse.

Parti donc de Genève dans les conditions que nous avons racontées, il passa naturellement par

Neuveville et Bévillard et gagna Bâle à pied. Ici ses traces se perdent et il fut impossible de savoir ce qu'il était devenu jusqu'au moment où sa famille, prévenue par Pigault-Lebreun (ami et commensal du roi Jérôme, frère de Napoléon), sut qu'il avait été arrêté en Westphalie avec un ami qui l'avait entraîné à sa suite et que, tombé aux mains des troupes du général Vandamme, il allait être jugé comme réfractaire. M. Leschot père se hâta d'envoyer à sa recherche son propre gendre, Louis Chenevière, qui fit valoir la jeunesse de Frédéric ainsi que l'honorabilité de sa famille. Il lui fut possible d'établir que son beau-père lui avait acheté un remplaçant et qu'il n'était donc pas réfractaire. Enfin, après bien des démarches, le jeune Leschot fut relaxé. Malheureusement le rôle de Chenevière ne se borna pas à la simple réclamation de son beau-frère. Pour la clarté de notre récit, ouvrons une parenthèse et voyons ce qu'il était.

XIV. - UN SINISTRE GREDIN

Louis Chenevière de Paris, né en 1770, mort en 1857, avait épousé en 1805 (après le second séjour en Suisse de Louis XVII), Marianne-Sophie Leschot, fille de Jean-Frédéric, née le 6 mai 1781, morte en 1842. Disons avant tout que ce triste personnage était sans aucun doute un agent secret du comte de Provence (Louis XVIII). Il était fils unique d'un Chenevière qui avait épousé une demoiselle Duchêne, fille d'un intendant du Comte d'Artois, morte sur l'échafaud de la Révolution. Resté ainsi très jeune orphelin de mère, possesseur à vingt ans d'une fortune assez considérable, il l'avait vu diminuer rapidement entre ses mains. Nous le trouvons à Londres en 1796 employé dans une maison de banque puis cherchant à établir un commerce de librairie avec son ami Louis Fauche-Borel, autre agent secret du comte de Provence. On le rencontre avec celui-ci à Londres, à Bâle, Berne, Hambourg, Berlin, Paris; il parle plusieurs langues est lié avec toutes les célébrités littéraires, artistiques et militaires de cette époque. Il fit la connaissance de Jean-Frédéric Leschot à Londres en 1798. Entré ensuite chez lui comme employé, il sut le gagner par son intelligence, la séduction de son esprit et de ses manières, et en 1805 il devint enfin son gendre pour... mieux l'espionner. Il avait été lié avec Barras, Pichegru, le comte d'Artois et le duc d'Orléans et devait être au courant de l'évasion du Temple du jeune Louis XVII. Il avait avec Barras une certaine ressemblance physique nous dit Mlle Leschot dans ses *Mémoires*, et possédait un don particulier d'imitation par le geste et la parole. Louis Chenevière avait séjourné en 1818 à Marseille... chez Barras au château des Eygalades ; il y tomba très malade et on le crut perdu ; sa femme vint près de lui, le soigna et le sauva. Après ce voyage, il rompit ses relations avec Fauche-Borel ou du moins les cacha à sa famille. Cet homme réunissait un mélange de qualités et de défauts, de distinction et parfois de grossièreté qui inspirait de l'étonnement et de la méfiance. Il était donc le beau-frère de Georges Leschot, père de Mlle Marie Leschot, mais beaucoup plus âgé que lui. Celle-ci se souvient que son père ne l'aimait pas mais que, malgré la grande différence d'âge Chenevière témoignait à son cadet un respect qui touchait à la crainte : ils se voyaient du reste rarement et furent longtemps brouillés. En 1839, Georges Leschot, cédant aux prières de sa sœur reprit des rapports avec lui; à la mort de celle-ci, ils s'espacèrent de plus en plus pour cesser entièrement en 1845, lors de la mort de Mme Leschot mère.

Chenevière fut mêlé à la vie de son jeune beau-frère, Frédéric Leschot, et à celle du Dauphin, à certains moments critiques de sa carrière accidentée. Il paraît avoir été un intrigant peu scrupuleux. Ses relations que nous venons d'indiquer portent à croire qu'il devait être facile à gagner et que si les hasards de sa mission en faveur de Frédéric l'on mis définitivement en possession du secret de l'existence du Dauphin, il fut tenté d'en tirer parti au profit des usurpateurs de son trône (les oncles de Louis XVII), dût-il pour cela sacrifier et perdre son beau-frère, redoutable concurrent, pour lui et son patron, le comte de Provence, dont on connaît la triste moralité. C'est de cette manière dit M. E.-A. Naville, *Louis XVII en Suisse* qu'on peut le mieux comprendre son rôle lorsqu'il s'appliqua à détacher Frédéric de son royal compagnon qu'il égarait en même temps par la ténébreuse machination du passeport port Naundorff, et surtout son intervention louche lors du procès de Brandebourg, dont nous parlerons plus tard. Mlle Leschot a conservé un souvenir incomplet de la perfide conduite de Chenevière il est tout de même, suffisant pour montrer qu'il savait à quoi s'en tenir sur le personnage qui avait inspiré à Frédéric un intérêt aussi grand. C'est alors qu'il avait obtenu, par l'entremise de Pigault-Lebrun, ami du roi Jérôme de Westphalie, un passeport fictif au nom de Naundorff qui était son complice dans la capture de Louis XVII. Dans le récit à sa nièce, Chenevière lui dit ce qu'il advint du compagnon de Frédéric Leschot en termes presque identiques à ceux que nous a transmis le Dauphin lui-même dans *l'Abrégé des Infortunes*. Il le faisait dans un esprit de dénigrement qui tendait à rendre odieux Frédéric et

son mystérieux compagnon. Ce dernier est traité par Chenevière de vagabond, misérable aventurier vrai gibier de potence, avec lequel Frédéric s'exposait à la mort ou à la prison. Il racontait que les deux compagnons, après la défaite des troupes de Schill (Voir *Abrégé de l'Histoire des Infortunes du Dauphin*, pages 55 à 63) sous la protection de laquelle ils étaient placés avaient été arrêtés et enfermés dans une chapelle abandonnée, transformée en corps de garde et hôpital, que la cave se trouvait remplie de cercueils vides, que Frédéric avait gagné les gardes avec une partie de l'or emporté de Genève que lui et son camarade s'étaient évadés par un soupirail, qu'ils fuyaient en se cachant le jour et marchant la nuit. Les détails du chêne creux du champ de blé, etc., mentionnés dans *l'Abrégé des Infortunes*, reviennent dans le récit fait à Mlle Leschot et se trouvent ainsi confirmés. Et pareillement Chenevière a parlé à sa nièce du voyageur recueilli dans une voiture (Voir ouvrage cité, pages 64 à 66), conduit à l'auberge du Raisin d'or ou à l'Hôtel de la Grappe d'or, où il fut lavé, coiffé, habillé. Il ajouta que c'était un fort joli garçon qu'on aurait eu pitié de le livrer à la police et qu'on le laissa « s'aller faire pendre ailleurs » en le munissant du faux passeport qui lui créa un état civil sous le nom de Naundorff, son digne acolyte.

C'est donc un épisode très important, de l'autobiographie du Dauphin, confirmé par quelqu'un qui n'était certes pas de ses amis et qui le prouva bien.

Voyons maintenant la

XV. - SUITE DE L'HISTOIRE DE FRÉDÉRIC LESCHOT

Nous l'avons laissé à sa sortie du conseil de guerre, relâché par l'intervention et ensuite des démarches de Chenevière. Celui-ci, assisté d'un ami qu'on croit être Fauche-Borel, eut toutes les peines à ramener Frédéric au pays. Il se montra des plus récalcitrant et fut plusieurs fois maltraité par les officiers de l'escorte qu'on lui avait donnée pour le conduire à la frontière prussienne. Il refusa formellement de s'engager à ne pas revenir en Prusse et jurait au contraire qu'il y reviendrait et trouverait moyen de parler au roi.

Le malheureux ne se doutait guère qu'il avait à son insu rempli sa mission et que son infortuné compagnon était maintenant entre les serres de l'aigle noir. C'est tout ce que voulaient de lui le roi, la reine et le gouvernement prussien, de même que ses chers oncles de Neuveville. Frédéric Leschot, égaré par son zèle, servit d'appât pour attirer Louis XVII en Prusse.

Chenevière dut user de violence pour mettre son beau-frère dans une chaise de poste et lui faire passer la frontière. Il ne se calma que lorsqu'on lui parla de la tristesse de son père; alors il pleura et se renferma dans un silence obstiné.

Frédéric rendu à sa famille, eut dès lors une existence tourmentée, il refusa de faire connaître à son père l'emploi de son temps et de son argent, de répondre aux lâches accusations portées contre lui. Tout semblait le charger, jusqu'au mépris qu'il témoignait à l'envoyé de son père, Louis Chenevière. Celui-ci avait à son égard une attitude louche, tantôt l'accusant, tantôt le flattant, comme s'il eût craint ses révélations, mais l'infortuné se taisait sur le secret poignant dont il était le détenteur.

Cette attitude s'explique par la nature des circonstances et par le caractère de la mission secrète de Frédéric. Celui-ci était évidemment lié par un engagement d'honneur, par un serment peut-être spontané et volontaire de ne rien divulguer qui pût mettre sur la trace du noble fugitif, ni même révéler son existence à une époque où sa vie ne pouvait être sauvée que dans l'obscurité la plus profonde, la plus complète. Et puis, qui sait l'astucieux roi de Prusse lui avait probablement promis de protéger et secourir Louis XVII une fois dans ses Etats (naturellement à sa manière et au mieux de ses intérêts, comme on le verra plus loin).

D'autre part, le vil espion Chenevière, gagné par les ennemis du prince, avait partie liée avec eux et ne devait pas détruire la fiction du Dauphin mort au Temple ; il devait donc représenter son beau-frère comme le compagnon coupable d'un mauvais drôle, d'une espèce de rôdeur de grands chemins pour plus tard lui enlever la valeur de son témoignage. Et puis Chenevière, en coquin émérite, créait ainsi la calomnieuse légende dont Frédéric a souffert pendant toute sa vie, celle d'un vulgaire vagabond.

Dans les années qui suivent, jusqu'en 1816, il ne se produisit aucun fait particulièrement saillant dans la vie de Frédéric. Il ne parut plus s'occuper de questions politiques il travaillait assez régulièrement dans l'atelier de son père et gagnait facilement beaucoup, car il était un mécanicien très habile et surtout très doué. On ne lui voyait faire aucune dépense et cependant il n'avait jamais rien en sa possession. Placé sous la surveillance de la police impériale, il ne fut jamais inquiété. En 1813, il parut reprendre sa gaîté quand les troupes autrichiennes

occupèrent Genève et il se mit à fréquenter les officiers.

L'année suivante, la famille Leschot se lia avec celle du Dr Chuit et l'on forma un projet de mariage entre Frédéric et Mlle Joséphine Chuit, fille du docteur. Mais, en raison de la jeunesse de la fiancée il fut convenu d'attendre encore deux ans.

M. Leschot père projetait, lorsque son fils Frédéric serait marié, de lui abandonner son industrie et sa propriété et d'aller se fixer avec sa femme à Neuveville, où ils avaient une fille mariée, Mme Châtelain. Son plus jeune fils, Georges, dont l'éducation n'était pas achevée, serait resté quelque temps à Genève, chez son frère Frédéric ou eût suivi son père à Neuveville. Mlle Leschot fait observer combien la suite des événements eût été différente de ce qu'elle fut, si ce mariage et les projets s'y rattachant avaient pu se réaliser son père vivant à Neuveville, près de ses beaux-frères Himely, n'eût pas manqué d'apprendre le secret qu'on lui avait caché du retour du Dauphin dans leur famille et du rôle que Frédéric avait joué dans sa destinée. Hélas Mlle Leschot ne se doutait guère que les frères Himely, comme son oncle Frédéric, devaient tenir leur bouche close; serment or ou menace avaient fait leur œuvre, un silence complet était plus que jamais de rigueur s'ils tenaient à la vie. On devait se taire même devant le beau-frère Leschot. Mais les belles perspectives d'avenir qui s'ouvraient devant Frédéric furent bouleversées sans qu'on puisse bien reconnaître les responsabilités des uns et des autres dans les événements qui suivirent.

Pour mieux les comprendre il nous faut brièvement revenir à Louis XVII et voir ce qu'il advint de lui après sa rencontre avec l'agent secret Naundorff lancé à sa poursuite en compagnie duquel il descendit à l'hôtel ou l'auberge de la Grappe d'or. Après avoir changé de vêtements et fait sa toilette, le Prince fut d'abord transporté à Halle-sur-Saale, où il séjourna quelque temps, puis à Treinpretzen, première ville sur la frontière de Prusse. Là, le bienfaisant mouchard le reprit dans la chaise de poste jusqu'à Potsdam, d'où il le fit conduire sa voiture particulière à Berlin. Il l'avait devancé étant parti avant lui, pour présenter aux portes de la ville le passeport fictif du prince, au nom de Naundorff, et il le logea à l'hôtel de l'Aigle Noir.

Après quelques jours de repos le Dauphin se procura des renseignements sur le régiment dont Frédéric lui avait parlé, désirant beaucoup embrasser la carrière des armes. Il s'adressa en vain au Commandant qui lui répondit que Sa Majesté n'admettait pas d'étranger dans ses troupes. Humilié de ce refus mais non découragé, le Prince s'établit comme horloger Schützenstrasse 52, dans un appartement qu'il loua. Non autorisé à exercer sa profession il fut cité devant le magistrat, auquel il réclama le droit de bourgeoisie de Berlin. Pour satisfaire à cette demande on exigea de lui son passeport, son extrait de naissance et un certificat de bonne conduite de la magistrature de sa dernière résidence. Il ne possédait aucune de ces pièces. Ne sachant que faire, et sur les conseils de sa femme de ménage nommée Sonnenfeld, que lui avait procurée Naundorff, il recourut à un M. Le Coq, français d'origine, alors conseiller intime de légation et conseiller rapporteur au Ministère des Affaires Etrangères. Il confia imprudemment à ce fonctionnaire le secret de son origine et surtout ses papiers (cachés dans le col de sa redingote). Le Coq reconnut l'écriture de Marie-Antoinette, ainsi que le cachet et la signature de Louis XVI. Après avoir eu la précaution de couper en zigzag l'empreinte du cachet de son père, le Prince remit à M. le Coq tous les écrits conservés. Quelques semaines plus tard, il fut mandé chez Le Coq qui lui dit l'impossibilité de le laisser vivre à Berlin à cause du danger qu'il y courait. Il l'interrogea beaucoup sur l'individu qu'il avait rencontré dans la forêt de Diebingen ; le Prince ne put lui donner d'autre explication qu'il savait seulement son nom de famille qui était Naundorff, natif de Weimar. M. Le Coq fit chercher son passeport à la police et l'engagea, pour se soustraire à ses persécuteurs de s'établir dans une petite ville, près de la capitale, sous le nom de son ami d'occasion. Pour vous en faciliter les moyens, continua-t-il, je vous enverrai une patente; vous serez libre de choisir le lieu qui vous conviendra, et quand le magistrat de votre nouvelle résidence voudra se faire représenter vos pièces d'identité, vous lui répondrez que vous les avez déposées entre mes mains et il donna au prince un rouleau d'or pour suffire à son déménagement, l'assurant qu'il aurait soin de son avenir.

Peu de jours après cette entrevue; un homme de la police apporta à la demeure du prince une patente sous le nom de *Charles Guillaume Naundorff*.

Le royal horloger resta tranquille jusqu'en 1812, où il changea sa résidence pour celle de Spandau. M. Le Coq devenu entre temps président de la police de Berlin, lui en avait intimé l'ordre en lui prescrivant les plus rigoureuses recommandations d'être discret, que la plus légère imprudence le perdrait, parce que le roi de Prusse n'était pas maître de faire ce qu'il voulait. Il importait donc de toute nécessité qu'il portât un nom supposé pour le soustraire au pouvoir de Napoléon. A Spandau, le Prince en réclamant le droit de bourgeoisie se recommanda de M. Le Coq et suivit à la lettre ses prescriptions, priant le bourgmestre de lui réclamer ses papiers. Il obtint le droit de bourgeoisie et l'acte en fut solennellement constaté devant les conseillers de la cité. Cet événement eut

lieu en 1812, peu de mois avant la retraite de l'armée française; chaque jour des régiments traversaient Spandau. Dans ces circonstances, soit que M. Le Coq eût peur, soit qu'il fût mû par d'autres sentiments, il visita le Prince et lui donna de l'argent. Il insista, du ton le plus pressant, sur un secret inviolable de sa part. Louis XVII avait un double motif de se conformer strictement à cette ligne de conduite car il redoutait lui-même d'être découvert. En 1816, il envoya à sa sœur, Madame la duchesse d'Angoulême, Marsin ou Marassin, ex-officier de l'armée de Napoléon; pour lui ménager une introduction plus facile auprès d'elle. Le Prince lui fournit des preuves de son identité et le chargea même de jouer son rôle. Il ignora ce que devint Marassin et apprit plus tard qu'il avait été arrêté et mis en prison à Rouen, qu'un individu sous le nom de Mathurin Bruneau, lui avait été substitué et qu'il l'avait fait disparaître.

Il nous faut revenir maintenant à Frédéric Leschot et à ses projets matrimoniaux. Il était très épris de sa fiancée qui était fort belle, douée d'un excellent cœur et d'une grande intelligence. Des influences mystérieuses semblent s'être exercées pour détacher la jeune fille de son fiancé qu'on lui représentait comme un être violent et emporté. Mais Mlle Chuit ne fut pas accessible à ces influences; forte de caractère elle avait accepté avec une vive sympathie le mariage proposé et désiré par son père et elle s'attacha si sincèrement à la famille qui allait devenir la sienne que rien ne put altérer dans la suite, malgré ses épreuves, l'affection qu'elle leur portait à tous et surtout au père qu'elle regardait comme un saint. Une ombre cependant planait sur le passé du jeune homme et un mystère semblait l'envelopper, bien que son père affirmât énergiquement qu'il n'avait rien à lui reprocher et qu'il ne pouvait s'expliquer l'obstination de Frédéric à taire les motifs de ses absences soudaines en 1804, 1806 et 1809.

Ce mystère fut exploité contre lui d'une façon odieuse et on en vint, le jour même de son mariage civil (14 février 1816) et après qu'il eût été célébré, à porter contre lui une accusation aussi exécrable qu'in vraisemblable. Les escapades qualifiées d'héroïques par ses oncles Himely (qui en connaissaient certainement les excellents et surtout fructueux motifs) avaient été présentées par les détracteurs de Frédéric comme des actes de banditisme et, cela ne suffisant pas à ruiner sa réputation on imagina une accusation d'actes d'immoralité qui devaient le perdre ou l'affoler. Ce scélérat de Chenevière, qui n'avait pu obtenir aucune révélation de Frédéric, s'était cyniquement, lâchement vengé de son insuccès.

Frédéric protesta avec indignation et jura, sur l'honneur de son père, à sa fiancée qu'il n'avait rien à se reprocher, lui dirait plus tard tout ce qu'il devait encore tenir secret et répondait de son bonheur avec lui. Le bouleversement de ses traits, la violence qu'il se faisait pour rester calme devant l'outrage, ses paroles enflammées causèrent-elles à la jeune fille une émotion trop grande ou lui laissèrent-elles une impression de crainte ? Frédéric eut-il le sentiment que la confiance de sa fiancée n'était pas entière ? Nous ne savons, toujours est-il que bien qu'ils se fussent séparés en se disant : A demain ! Frédéric n'attendit pas ce lendemain où devait se célébrer le mariage religieux; il ne rentra chez lui que pour changer de vêtements et prendre un peu d'argent, puis disparut.

Ses parents et ceux de ses amis sur qui la calomnie n'avait pu avoir prise, étaient consternés et ne pouvaient s'expliquer les raisons qui avaient poussé Frédéric à un acte aussi désespéré. Cette disparition subite était-elle motivée par le désespoir et le découragement causés par les lâches calomnies dont on cherchait à souiller son nom et que peut-être il n'aurait pu anéantir complètement sans dévoiler le secret dont il était le détenteur ? Ou bien le hasard voulait-il qu'un appel pressant péremptoire lui parvînt ce jour-là l'obligeant à partir sans délai ? Il n'est permis de faire que des suppositions mais, dans le second cas, une seule hypothèse est possible. Comme nous l'avons vu précédemment, à l'époque où s'accomplissait le mariage civil de Frédéric, le Dauphin établi horloger à Spandau, cherchait le moyen de se rapprocher de sa famille et de lui faire connaître son existence. Il avait alors recueilli, soigné et guéri un malheureux officier français, échappé aux désastres de la campagne de Russie, nommé Marsin ou Marassin et l'avait chargé en particulier d'une mission pour sa sœur la duchesse d'Angoulême. Son envoyé devait se présenter d'abord comme étant le Dauphin, afin de sonder l'opinion publique et de se rendre compte de l'impression que ferait en France la nouvelle de l'existence de l'héritier du trône. Marsin quitta Spandau pour remplir sa mission en février 1816. Voici maintenant, dit M. E. A. Naville «Louis XVII en Suisse», le rapprochement qui est à faire : Si l'on prononce Marsin au Marassin, comme le ferait un Allemand, on obtient phonétiquement le nom de Marcine porté par un ancien ouvrier du père de Frédéric qui en 1843, à Genève aborda Mlle Leschot accompagnée de son cousin, M. Clavel, gendre de Louis Chenevière. Après une scène pénible entre les deux hommes, M. Clavel entraîna sa cousine toute bouleversée en lui disant que cet homme avait voulu se faire passer pour Louis XVII; arrêté, emprisonné, puis enfin relâché il avait fini par revenir à Genève, d'où il était. Il paraît que jusqu'à sa mort, Frédéric entretint Marcine qui était sans ressource et incapable de gagner sa vie. (Pour que Frédéric s'intéresse autant à ce Marcine, il fallait un

puissant motif). Quelques jours après cette scène, Marcine se noya de désespoir.

Revenons à Frédéric et à son brusque départ de Genève. Une lettre des parents de Neuveville apprit à M. Leschot père que son fils venait de passer par cet endroit, où il était avivé pâle et exténué le lendemain du jour où on croyait qu'il s'était marié. Il avait embrassé sa sœur ses parents et était parti dans la direction de Bâle sans donner aucune explication. Frédéric dut se rendre à Strasbourg, qui semble être un point de rencontre et de rendez-vous plausible pour rejoindre un voyageur allant de Spandau à Paris. Là, il attendit l'arrivée de Marassin pour avoir des nouvelles de Louis XVII. On ne sait pas au juste combien de temps dura l'absence de Frédéric, mais il est probable qu'il revint à Genève au bout de quelques mois. Il chercha à se rapprocher de sa fiancée civilement a femme, tout fut inutile; la jeune fille fut éloignée de Genève et les deux familles qui s'estimaient malgré tout partagèrent longtemps leur cruel chagrin. En 1818, M. Leschot père fit une dernière démarche auprès du Dr Chuit pour terminer les cérémonies du mariage, mais celui-ci refusa.

L'année 1820, Frédéric quitta Genève et il y a toute apparence que ce fut pour rejoindre Louis XVII (celui-ci marié depuis le 18 octobre 1818 à une demoiselle Jeanne Einert, d'ancienne famille noble, il devint père d'une fille – la princesse Amélie – le 81 août 1819; il vécut à Spandau jusqu'en 1821, puis se fixa à Brandebourg), car on ne trouve aucune mention de lui dans la correspondance, notes et souvenirs recueillis par Mlle Leschot jusqu'en 1824, où sa présence auprès du prince dans le procès de Brandebourg est probable. Il a sans doute dû travailler de son métier avec le Dauphin, car on a constaté chez le pseudo Naundorff, l'emploi de procédés et de systèmes de mécanique horlogère secrets et spéciaux à la maison Leschot et que seul Frédéric avait pu lui faire connaître. C'est un fait qui avait particulièrement frappé Georges Leschot, frère cadet de Frédéric et père de Mlle Marie Leschot.

Suivant les souvenirs de sa nièce, il est certain que Frédéric avait travaillé en Allemagne comme horloger et tout indique que la seule occasion qu'il en ait eu était celle fournie par sa liaison avec le soi-disant Naundorff.

A Brandebourg, l'infortuné Louis XVII eut toutes les vicissitudes imaginables. Il fut poursuivi avec un acharnement et une maladresse qui montrent le parti pris qu'on avait de le déshonorer par tous les moyens possibles. On tenta d'abord de l'impliquer dans une affaire d'incendie, puis de faux -monnayage, et comme, malgré de faux témoins payés pour le perdre, le tribunal n'arrivait pas à, le convaincre de ses crimes, il s'empara de la déclaration qu'il fit d'être «Prince natif et se disant appartenir à l'auguste famille de Bourbon» pour le condamner sous ce prétexte. On peut lire la sentence authentique dans les *Petites Remarques de Otto Friedrichs sur '«Petites Histoires» de M. Frédéric Masson.*

Frédéric Leschot, dit sa nièce dans ses «Mémoires», était témoin au procès, il confirma cette déclaration, (Retour sur lui-même et remords ? Nous ne savons) et fut poursuivi puis condamné pour faux témoignage. Un ami de la famille Leschot, fort au courant de l'histoire de Frédéric, raconta (en 1847 ou 1848) à Mlle Marie Leschot, que pendant le procès un des juges ne put s'empêcher de s'écrier: «Cet homme – Frédéric – a pu égarer son affection mais lequel d'entre nous ne s'estimerait heureux d'avoir un tel ami ?»

Le malheur, pour les parents de Frédéric Leschot, fut de n'avoir pas vu clair dans ce procès. Ils se sentis humiliés d'une condamnation, dont ils auraient pu se glorifier s'ils avaient compris. Car il est glorieux de souffrir dans sa personne et même dans son honneur aux yeux du monde, lorsqu' enfin on se sacrifie pour une cause juste et honorable. La famille Leschot n'a sans doute pas approfondi la personnalité de Naundorff et a cru que le malheureux Frédéric s'était réellement, mais inconsciemment affilié à un escroc ou à un imposteur et, au lieu de rejeter fièrement la honte qui en jaillissait sur son nom, elle l'a dévorée en silence. Cela a été funeste pour elle, en même temps que pour l'histoire, car, mieux . défendu, Frédéric Leschot aurait triomphé et un grand problème historique serait résolu. Hélas, dans ce temps-là, son père était gravement malade et sa famille se trouvait désarmée. Avertie, paraît-il, par Charlotte Robespierre du procès qui s'engageait contre Naundorff et des machinations dans lesquelles son fils se trouvait impliqué, elle le pria instamment d'intervenir dans cette affaire et d'apporter les preuves de la survivance du Dauphin. Jean - Frédéric Leschot mieux que personne pouvait le déclarer et en donner témoignage, puisqu'il l'avait hébergé en 1797. Ne pouvant se rendre lui-même à Brandebourg, il envoya malheureusement comme mandataire son gendre le mouchard Louis Chenevière qui, on se souvient, avait rempli une mission analogue en 1809. L'excellent beau-fils s'acquitta de son mandat en suivant une tactique à deux fins, cherchant à tirer son beau-frère des griffes de la justice prussienne, sans toutefois soutenir Naundorff avec qui Frédéric se solidarisaient entièrement.

Chenevière était fixé sur la personnalité de Naundorff aussi bien que son beau-frère, mais il avait été intéressé à la perte du Dauphin, par, le parti de Louis XVIII. Quelques années plus tard, Chenevière raconta, (à sa nièce Mlle Leschot) comment il chercha Frédéric à Brandebourg et qu'il y avait retrouvé « ce vagabond » avec lequel on l'avait déjà arrêté une première fois. « Cet homme, disait-il, était accusé d'être un faux-monnayeur et un

incendiaire (c'est encore aujourd'hui la thèse des orléanistes français) *accusations qui ne purent pas être prouvées*; mais Frédéric qui avait travaillé pour lui, à faire des outils, des dessins, des gravures, fut arrêté avec lui. Cet imbécile-là avait un esprit universel, un talent hors ligne; on l'aurait mis hors cause, *on lui promit même de l'argent s'il voulait convenir des torts de cet homme*; on l'aurait plutôt haché que d'obtenir cela de lui; ni promesses, ni menaces, ni mauvais traitements, rien ne put vaincre son obstination; il était fanatique de cet homme. . Quel voyage ! je m'en souviendrai. »

Il est permis de croire que si Frédéric, suivant les dires de Chenevière, devint fanatique de Louis XVII, c'est qu'il avait changé de procédé à son égard, qu'il n'était plus l'homme de ses oncles et du roi de Prusse qu'il avait enfin vu clair dans les trompeuses promesses d'un Hohenzollern à l'égard d'un Bourbon. Seulement, Frédéric a eu un grand tort, c'est de n'avoir pas révélé son nom de famille à Louis XVII. Sa conduite inexplicable à l'égard d'un ami, dont il était soi-disant fanatique, est vraiment louche et inexcusable.

Pour revenir à cette canaille de Chenevière, il a montré de quoi il était capable et toute la bassesse de son individu en préférant sacrifier son parent plutôt que d'affaiblir l'accusation sous laquelle succombait l'infortuné et soi-disant Naundorff. Une fois de plus, l'infâme Chenevière trahit la confiance de son beau-père, dans l'intérêt des Bourbons régnants, remplit volontairement mal sa mission et Frédéric fut ainsi perdu.

Ce procès de Brandebourg fut une honte, un déshonneur pour la magistrature prussienne ; tout y était vendu, juges et témoins. Il fallait faire taire, à tout prix, et réduire au silence le fils de Louis XVI qui se révélait sous le masque politique de Naundorff et devenait dangereux pour les Bourbon usurpateurs.

Mil huit cent vingt-quatre, date de cet inique procès, c'est l'année de la mort du royal coquin nommé Louis XVIII et de l'avènement au trône de son digne frère Charles X, les misérables oncles du fils de Louis XVI dont ils avaient usurpé l'autorité souveraine. La condamnation du malheureux Louis XVII fut la réponse à la lettre qu'il écrivait (peu avant l'ouverture du procès de Brandebourg) à Louis XVIII par l'intermédiaire du comte d'Artois.

Lorsque le Dauphin fut accusé d'incendie, il demanda qu'on lui fit connaître ses accusateurs, il lui fut répondu que les poursuites étaient exercées *par ordre de la régence* (« Abrégé », p. 199), quelle vilénie !

Frédéric fut condamné en même temps -que le pseudo Naundorff et dut partager sa détention. Malheureusement pour la vérité complète lumineuse de cette histoire, le dossier et la correspondance relatif au procès de Brandebourg, qui furent entre les mains de la famille Leschot, ont disparu, soustraits ou détruits par des personnes désireuses (comme Chenevière, par exemple) d'éviter la lumière sur ce drame. De plus, M. Leschot père mourut avant la condamnation de son fils et après lui personne n'était en situation de le défendre contre ses ennemis et de reconstituer la vérité. Ses dernières paroles sont troublantes et significatives. Il venait de mander auprès de lui son fils Georges pour lui parler de Frédéric la conversation finissait quand tout à coup, se soulevant sur son lit de malade, il a'écria : « Mon Fils ! Frédéric ! le Dauphin ! » et sur ces mots il expira. Ce qu'il y a de certain, c'est que le père ne douta pas de son fils Frédéric, ainsi que cela ressort de son testament dont voici un passage : « Les deux autres quarts partagés entre mes quatre enfants que j'ai aimés tous avec la même égale tendresse, les chérissant tous du plus profond de mon cœur. » La fin de Jean -Frédéric Leschot dit bien des choses et révèle qu'il savait fort bien en compagnie de qui se trouvait son fils aîné. Il comprenait enfin et malheureusement trop tard le motif de ses absences mystérieuses.

Son testament très juste et très équitable fut attaqué par Louis Chenevière qui ne respecta en rien les volontés de son beau-père; mais il n'eut pas gain de cause et ne réussit qu'à affliger la famille de sa femme par des tracasseries et des vilénies dignes d'un si triste personnage. Sa nièce, Mlle Leschot, n'eut pas personnellement à se plaindre de lui; elle put fort heureusement recueillir de sa bouche le récit incomplet et trop sommaire de son intervention dans les événements de la vie du Dauphin, auxquels Frédéric Leschot fut associé. Elle est persuadée que, sur ses vieux jours, l'ancien mouchard politique eut des remords et aurait voulu réparer le mal qu'il avait fait, mais il n'en eut pas le courage ou s'y prit mal et trop tard. Après avoir imploré le pardon du Dr Chuit: auquel il révéla son infâme conduite à propos du mariage de sa fille avec Frédéric et ses torts faits à tous les membres de la famille Leschot, il disparut en 1849.

Revenons à Frédéric et sur le peu de renseignements que nous avons sur les dernières années de sa vie. Nous ne savons pas combien dura son emprisonnement (la détention de Louis XVII se prolongea jusqu'en 1828. Le roi de Prusse ordonna sa mise en liberté et fixa sa résidence à Crossen, Silésie), ni ce qu'il fit ensuite. A plusieurs reprises, on le ramena malade chez son frère Georges, puis il disparaissait de nouveau. Il semblait persécuté, traqué par quelque mauvais génie (sûrement par un agent de ceux qui avaient intérêt à supprimer ce témoin gênant de la survie de Louis X VII) . Les siens ont supposé, non sans raison, qu'on le poursuivait soit pour le faire disparaître complètement soit pour lui arracher quelque secret ou quelque document de haute importance, à

moins que ce ne fût lui qui dût faire des démarches désespérées pour rentrer en possession de papiers de grande valeur dérobés au prince ou à lui-même. Cette supposition pourrait correspondre au cas de Marcine ou Marassin. Pour qui sait les moyens abominables auxquels eurent recours Louis XVIII et Charles X afin d'effacer jusqu'au souvenir de leur neveu, il est certain que ce dernier usa des tentatives les plus énergiques pour paralyser ou supprimer un témoin aussi qualifié et dangereux pour lui de l'existence du malheureux prince proscrit son neveu et son roi.

Dans *l'Abrégé des Infortunes*, le Dauphin raconte qu'il passa à Genève, à la fin de 1832 ou dans les premiers mois de 1833, avant de rentrer en France. (Nous reviendrons plus loin sur ce nouveau séjour du prince en Suisse). Comme Frédéric était à Genève à cette époque, il semble que les deux amis auraient dû se rencontrer. Malheureusement on ne possède aucune indication à cet égard si ce n'est les absences toujours pleines de mystères signalées dans sa vie, durant cette période. Au reste Louis XVII, nous l'avons déjà dit, ne devait pas connaître le nom de famille de Frédéric; nous ne savons pourquoi, par quelle mentalité, dans quel but, pour quelle cause, le fils Leschot a caché son nom propre au fils de Louis XVI. Il y a là quelque chose qui nous dépasse. Peut-être que Frédéric Leschot, affilié à une loge maçonnique et agent secret de cette secte maudite, pour suivre Louis XVII otage des loges (Voir le volume « *Un crime Allemand* », Libaros Nantes), avait prêté serment aux F * de ne jamais révéler son nom à leur royale victime. Cette supposition est peut-être vraie, mais nous ne pouvons malheureusement rien affirmer de positif.

En 1834, suivant Mme Georges Leschot, Frédéric fut amené chez son frère, sans connaissance et presque mourant. Les soins assidus et éclairés de sa belle-sœur contre toute espérance, le ramenèrent à la vie; il passa alors plusieurs mois chez son frère, malade et ensuite convalescent.

Lorsqu'il fut guéri, Georges voulait le garder et espérait lui refaire une existence normale. L'infortuné, lié, disait-il, par une promesse solennelle (le serment maçonnique ?), voulut s'éloigner encore, promettant de revenir bientôt et de n'être plus pour les siens un sujet d'inquiétude et de soucis.

A titre de rapprochement, il est à remarquer qu'à cette époque le faux Naundorff était à Paris, se faisant reconnaître par d'anciens serviteurs de sa famille, et groupait tous les concours nécessaires pour prouver son identité. A ce moment et plus que jamais Frédéric Leschot pouvait être un témoin de tout premier ordre, précieux pour Louis XVII, dangereux pour les autres Bourbons; mais rien ne prouve que Frédéric se rendit à Paris.

Confiant en la parole de son frère, Georges Leschot attendait son retour, lorsque peu après (mai 1835) une femme, en le suppliant de ne pas la nommer, vint le chercher en hâte pour le mener auprès de Frédéric qui se mourait. Celui-ci avait été porté dans une maison obscure d'un quartier excentrique et pauvre. Conduit dans une misérable chambre, Georges Leschot trouva son frère couché sur un grabat; un monstre d'homme, dit-il, qui l'avait torturé, cherchait encore à le faire parler et le secouait pour lui faire reprendre connaissance quand le mourant retombait anéanti. Cet homme était connu sous le nom de Désir.

Georges Leschot indigné le prit à bras-le-corps et le jeta dans l'escalier. Quand il s'approcha du moribond, il ne put qu'assister aux dernières souffrances du malheureux. Ainsi périt Frédéric Leschot, le compagnon du plus infortuné des princes, victime, qui sait, d'un suprême dévouement au roi méconnu Louis XVII et certainement victime douloureuse d'une politique machiavélique et de ses oncles Himely de Neuveville. L'implacable « Raison d'Etat » avait commis un crime de plus. La duchesse Cain (la grande menteuse d'Angoulême, sœur de Louis XVII) et son digne oncle, Charles X, pouvaient dormir un peu plus tranquilles, le témoin le plus à craindre de l'identité de Louis XVII-Naundorff, n'existait plus. Au sujet des malheurs et de la mort de son frère, Georges Leschot eut toujours au regret de n'avoir pas été seul avec lui dans ses derniers moments, car certainement il lui eût dit quelque chose qui aurait fixé son incertitude et qu'il devait savoir. Soupçonnant depuis peu un nouveau mystère dans la vie de Frédéric, il s'affligea de ce que son pauvre frère ne se fût pas confié à lui; alors il serait mort consolé; mais le gremlin qui poursuivait Frédéric a empêché toute révélation *in articulo mortis*.

A propos de l'assassinat de son oncle, Mlle Leschot fait souvent allusion à un misérable individu qui le tourmentait. Elle retrouve à son sujet tantôt le nom de Désir (son meurtrier), tantôt celui de Roussel. Nous n'hésitons pas à reconnaître dans ce double souvenir le nom d'un seul et même individu, Désiré Roussel, qui en 1835, tenta d'assassiner Louis XVII à Londres, fut arrêté par la police anglaise et relâché parce que ce prince, d'une générosité exagérée, ne voulut pas porter plainte contre lui (Voir « *Survivance du Roi-Martyr* », page 312). Ce Désiré Roussel déclara lui-même *qu'il venait de la Suisse*.

Ne faut-il pas voir là, dit M. E. A. Naville, « Louis XVII en Suisse », un nouveau et caractéristique témoignage qu'un lien intime et bien puissant existait entre Louis XVII et Frédéric Leschot, puisque les mêmes armes

étaient dirigées contre eux et que leur mort importait également à ceux qui les persécutaient ?

En 1849, en présence de Mlle Leschot, on vint annoncer à son père la mort de ce Désir et l'on ajouta que jusqu'en 1848 il avait vécu d'une pension qui lui avait été faite par les Bourbons et Louis-Philippe.

Nous voilà arrivés à la deuxième veillée; en famille on a cassé bien des noix et attentivement écouté ce long et captivant récit qui va se terminer par les

XVI. – DERNIERS SÉJOURS DE LOUIS XVII EN SUISSE

Nous avons laissé le Prince, toujours caché sous le nom de Naundorff, à Crossen Silésie, où il vint s'établir, après son départ forcé de Brandebourg, un dimanche vers le soir dans le courant de l'année 1828, avec, pour toute fortune, 48 francs... Il sollicita le droit de bourgeoisie qui lui fut accordé sans opposition. Des amis bienveillants lui procurèrent de l'ouvrage, il travailla jour et nuit et bientôt il fut remarqué parmi ses nouveaux concitoyens. Le commissaire de la justice et syndic Pezold, chargé de persécuter le Prince, lui accorda sa protection, devint son ami et son plus ardent défenseur. Le courageux Pezold devenait gênant pour le cabinet prussien qu'il assaillait de réclamations comme chargé d'affaires du prince; il fut empoisonné le 16 mars 1832. Son successeur Lauriscus, qui prit aussi la défense de Louis XVII, eut une même fin et tous les papiers du prince furent saisis par ordre du roi de Prusse.

Après la mort de ses amis, Louis XVII tenta encore une vaine démarche auprès de Charles X pour se réconcilier avec lui. En réponse, il reçut d'une main inconnue de Berlin, un avis par lequel le roi de Prusse avait donné l'ordre de le faire arrêter pour l'enfermer dans une forteresse et qu'il avait encore le temps de se sauver. Le lendemain il se rendit à la police et demanda un passeport pour l'étranger qu'on lui refusa objectant que le gouvernement seul pouvait le lui délivrer; alors il le réclama pour Berlin, soi-disant pour aller y défendre ses droits contre une semblable mesure. On lui remit enfin son passeport au nom de *Charles-Louis, natif de Versailles*. Feignant aussitôt de se rendre à Berlin, il prit congé de sa famille le cœur serré et la confiant à la divine Providence. Avec, pour toute fortune 3 écus dans sa poche, il quitta secrètement le royaume. Son but était de se rendre en France auprès de la vaillante Duchesse de Berry qui, au nom de son fils Henri V, venait de provoquer un soulèvement en Vendée. Le malheureux voyageur dut faire, faute de moyens, la route presque entièrement à pied. Après bien des incidents trop longs à rapporter, il arriva sur le sol de sa patrie à Strasbourg. De là, le Prince partit pour Nantes, où il devait être mis en rapport avec Mme la duchesse de Berry. Le premier accueil que lui firent les Français de l'entourage de la Princesse, fut une trahison, triste présage des douloureuses déceptions que la suite lui réservait. Il pensa qu'il était prudent pour lui de se retirer momentanément en Suisse, d'où il écrivit à la duchesse de Berry, en adressant sa lettre à quelqu'un qu'il savait attaché à la personne de Son Altesse Royale. Il reçut le billet suivant :

« Vous recevrez une réponse de Mme la duchesse elle-même d'ici à douze jours. »

Le Prince attendait à Genève la réponse annoncée, quand il fut sommé par le chef du gouvernement du canton d'en sortir dans les vingt-quatre heures. Tristement, l'infortuné se rend à Berne où il pria M. le comte de Bombelles, ambassadeur d'Autriche, de se charger d'une lettre qu'il adressait à sa sœur la duchesse d'Angoulême, alors à Prague. Non seulement ce ministre le reçut avec bienveillance, mais expédia même sa lettre à Vienne, en lui donnant l'assurance qu'elle parviendrait à destination.

A Berne, Louis XVII fit la connaissance de plusieurs familles qui s'intéressèrent à son sort, entre autres celle d'un M. Roth, négociant; de même à Zurich, où particulièrement il rencontra un nommé Strohmeier, dont nous reparlerons. Peu de temps après son retour dans la ville fédérale, la police le fit arrêter. (Malgré nos recherches aux archives de Berne, il nous a été impossible de trouver l'ordre ou la cause de cette arrestation arbitraire). Grâce à l'intervention de M. de Bombelles, dont le Prince n'eut qu'à se louer, son emprisonnement ne dura que six heures. Un nommé Legiard chez qui il logeait, lui apprit confidentiellement que, tandis qu'il était détenu, une voiture avait été disposée pour le conduire à la frontière de France. (C'était la réponse de la sainte duchesse d'Angoulême par l'intermédiaire du gouvernement bernois).

Abîmé de douleur et de chagrin, le malheureux Prince fit une assez longue maladie, durant laquelle il fut soigné avec dévouement et une grande compassion par une humble servante, dont le souvenir resta toujours gravé dans son cœur. Rendu à la santé et aidé pécuniairement par quelques amis, il quitta la Suisse en compagnie d'une des demoiselles Roth, de Berne, pour se rendre à Paris, où il arriva le 26 mai 1833.

Le cadre de notre récit ne nous permet pas de conter ce que fit le Prince dans la capitale de sa patrie qu'il

revoyait après tant d'années d'absence et qui lui rappelait de douloureux, poignante et terribles souvenirs.

Louis XVII revint en Suisse deux ans après. Par l'entremise d'un Autrichien qu'il avait connu à Zürich, François Strohmeier, employé dans la maison de banque Genton et Cie, à Vevey, il renouvela connaissance avec un vieux et fidèle serviteur de son père, Jean-Baptiste-Jérôme Brémond de Semsales. Cet homme distingué fut secrétaire général du marquis de Monciel, ministre de l'intérieur de Louis XVI, et remplit maintes fois, auprès du Roi lui-même, l'office de secrétaire intime. Ce respectable vieillard, dans une dramatique et touchante entrevue, reconnu en Naundorff, le fils de Louis XVI. Dans le récit qu'il en a fait, Strohmeier dit :

« Après une courte conversation avec M. Brémond, qui eut lieu sans témoins; il (le pseudo- Naundorff) sut si parfaitement le convaincre de son identité avec le Dauphin, que le vieillard vint dire devant toute sa famille : « Je suis aussi certain de son identité que de celle de mon propre fils ». Il déclara ce jour le plus heureux de sa vie. »

A la suite de cette visite, M. Brémond témoigna d'un dévouement à toute épreuve à celui qu'il saluait dorénavant du titre de duc de Normandie. Il écrivit en sa faveur à la duchesse d'Angoulême pour appuyer une demande d'entrevue que Naundorff-Louis XVII avait faite à cette princesse et que celle-ci, pour cause de « Raison ou Crime d'Etat », s'obstinait à lui refuser. Infatigable, le vaillant Brémond écrivit encore à la duchesse de Berry et à la reine d'Angleterre, pour les inviter à réparer, autant qu'elles le pouvaient, l'injustice dont souffrait Louis XVII, privé de son trône et de sa fortune. Il a laissé un « mémoire » donné par devant une commission rogatoire des autorités judiciaires de Vevey, fonctionnant sur la demande de M. Zangiacomì, juge d'instruction au tribunal de première instance de la Seine à Paris à propos d'un procès qui aboutit à une ordonnance de non-lieu contre le duc de Normandie, accusé faussement d'escroquerie. Le témoignage de M. Brémond, existe encore aux archives du Tribunal de Vevey. C'est, mes chers auditeurs, la fin du récit et celle de la veillée.

XVII. - CONCLUSION

Le plus brièvement et le plus clairement possible, nous avons narré les divers séjours de Louis XVII en Suisse, depuis sa première arrivée incognito à Genève, chez Jean-Frédéric Leschot, notre éminent concitoyen, à qui il révéla son origine royale, jusqu'à son entrevue avec le fidèle et dévoué Brémond, l'ancien secrétaire intime de Louis XVI. L'un des deux voyageurs passés chez Leschot en 1797, le plus illustre et le plus sympathique, frappa leur jeune fils à un tel point que par la suite il en devint (aux dires de Chenevière) fanatique. Ce fanatisme, par l'intermédiaire de ses oncles Himely de Neuveville, de ses parents Himely de Bévilard, Court et Tramelan, fut largement et honteusement exploité par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, à la dévotion de qui ils étaient tous. Dans ce vaste complot aux ramifications multiples qui du Temple devait amener Louis XVII en Prusse, n'oublions pas cette écœurante diplomatie secrète de nos cabinets européens et cette infernale franc-maçonnerie qui, à la manière des taupes, jouèrent les grands premiers rôles dans ce drame inique (Voir le volume « *Un Crime allemand* », Libaros, Nantes).

Frédéric Leschot et tous les Himely mêlés à cette histoire furent peut-être bien des agents secrets de cet ensemble de ténébreux et sinistres personnages. Et puis, le silence des Himely dut être grassement payé, avec menaces de mort, si ce « secret d'Etat » était divulgué par l'un d'eux. Tous furent absolument muets, liés tous, nous le répétons, par un serment solennel et terrible. Il a fallu le courage d'une humble femme – Mlle Marie Leschot – descendante par sa grand'mère des Himely de Neuveville, pour soulever un coin du voile de cette mystérieuse et douloureuse histoire. C'est pour ainsi dire sous les yeux de son oncle Chenevière, l'homme bon à tout faire du comte de Provence, que Louis XVII changea de nom et devint le nommé Naundorff par l'intervention du mouchard Naundorff, agent secret du roi de Prusse. La preuve est qu'on trouva l'origine de l'individu qui prêta son nom au prince (Christian-Heinrich *Naundorff*, fils naturel du seigneur de Naundorff et de Kassen et de Suzanne Hopf, né à Altenbourg, le 12 avril 1780, mort à Halle, le 17 avril 1817.) pour permettre son entrée à Berlin et on ne trouva pas d'autre origine au faux Naundorff que celle qu'il revendiquait instamment et incessamment : d'être le véritable fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, né à Versailles le 27 mars 1785. Et puis, on n'a pas fait assassiner sans cause l'ami fanatique d'un soi-disant imposteur. Il fallait nécessairement que le faux Naundorff fût bien Louis XVII, évadé du Temple, pour s'attaquer à tous ceux qui l'approchèrent de trop près et eurent la faiblesse de dévoiler cet effrayant et pernicieux « Secret d'Etat » qui, sinistre faucheur, semait la mort autour de lui. C'est pourquoi le Dr Himely et

ses fils, ses neveux de Court et Bévilard, sa nièce Mme Jeanperrin-Himely, des Reussilles-sur-Tramelan, etc., ont gardé un silence acheté et prudent sur l'hôte auguste qui vécut sous leur toit. Il y allait de leur existence en révélant ce funeste secret ou plutôt cet horrible et infâme crime d'Etat.

Ils furent hélas, comme bien d'autres dans ce récit, par leur mutisme et leurs actes, les complices d'assassins couronnés et de leurs ténébreux acolytes.

Il a fallu la merveilleuse mémoire de Mlle Mairie Leschot, décédée le 3 février 1919, à Genève, pour dévoiler une partie des secrets de son grand-père, de ses grands-oncles et de ses oncles, mêlés à l'existence du fils de Louis XVI.

Notre but était d'expliquer un peu clairement cette page obscure de l'histoire de France et de son dernier roi légitime, dont les malheureux descendants réclamèrent et réclament encore, mais inutilement, à la honte des cabinets de l'Europe, leur place au soleil de Dieu.

Le verrons-nous bientôt se lever, resplendissant dans sa justice immanente, l'astre divin, brillant surtout pour les déshérités de la terre, en faveur des descendants de Louis XVII ? Quand il n'y a plus rien à attendre des hommes, il y a tout à espérer et à compter, pour ceux qui croient, sur le Maître dominant avec justice sur les Nations!



OUVRAGES CONSULTÉS

- Le Chaux-de-Fonds*, son passé et son présent;
Biographie Neuchâteloise, par F.-A.-M. Jeanneret;
Voyage en pays Neuchâtelois au XVIIIe siècle, par le banneret Frédéric-S. Osterwald;
Les Jacquet-Droz et leurs automates, par C. Perregaux;
Le Fils de Louis XVI, par Léon Bloy;
Le Mystère de quinze années, par Léon Tessier (« *Légitimité* », 1907);
« *Mémoires* » de Mlle Marie Leschot, parus dans « *La Légitimité* », de mars 1900;
Abrégé de l'Histoire des Infortunes du Dauphin, 1^{ère} et 2^{ème} édition;
« *Louis XVII en Suisse* », son ami Frédéric Leschot de Genève, par E.-A. Naville;
Survivance du Roi-Martyr, par Un ami de la **vérité**;
Un crime Allemand, ouvrage rédigé par le Secrétariat du Duc de Normandie;
La Légitimité, revue historique mensuelle, année 1907.
La Question Louis XVII, édition de *La Plume*, Paris 1900.
Correspondance intime et inédite de Louis XVII Charles -Louis Duc de Normandie « Naundorff » avec sa famille 1834-1838, par Otto Friedrichs, Paris, Daragon, 1904-1905.
- Réponse à M. Frédéric Masson, Petites Remarques d'Otto Friedrichs sur Petites Histoires, de M. Frédéric Masson*, Paris, Daragon, 1912.
La Question Louis XVII (troisième édition du Rapport de M. Boissy d'Anglas au Sénat) Paris, Daragon, 1912.
-

TABLE DES MATIÈRES

- I Avant-propos.
- II Un intérieur Neuchâtelois.
- III Des horlogers -mécaniciens renommés (Pierre et Henri Jacquet-Droz).
- IV Les Androïdes Jacquet-Droz : a) L'Écrivain ; b) Le Dessinateur ; c) La Joueuse de clavecin.
- V Au Palais de Versailles.
- VI A la veillée, en cassant des noix.
- VII Séjour de Genève.
- VIII A Berlin.
- IX Deuxième séjour de Louis XVII en Suisse. (Fin 1803-1804), à Neuveville.
- X A la ferme de la Praye.
- XI A Bévilard et aux Reussilles-sur-Tramelan.,
- XII Retour à la Neuve Métairie.
- XIII Frédéric Leschot. Une ténébreuse histoire, vie mouvementée et mystérieuse.
- XIV Un sinistre gredin.
- XV Suite de l'Histoire de Frédéric Leschot
- XVI Derniers séjours de Louis XVII en Suisse.
- XVII Conclusion.

Société Française d'Imprimerie et de Publicité
Ateliers : 26-28, Boulevard du Château, Angers
Bureaux : 2, Rue Monge, Paris (5^e)

Paul-F. MACQUAT : **Évasion et Survie du Fils de Louis XVI**. Préface par Otto Friedrichs. H. Daragon, Édité., rue Blanche, 96-98, Paris, IXe.

Impressions d'un lecteur

Cette nouvelle publication de M. Macquat arrive à son heure, au moment où M. Boissy-d'Anglas, sénateur de l'Ardèche, réclame en faveur de la famille de Bourbon-Naüendorf, les droits et qualités de citoyen français.

Le sympathique auteur de l'*Evasion* et de la *Survie* nous donne un grand nombre de faits historiques, de preuves matérielles et morales, sur les mystères de la Tour du Temple ou sur la substitution du petit Charles Gonnhaut (1), l'enfant scrofuleux, autopsié le 9 juin 1795, en lieu et place du Dauphin.

Ainsi, les lecteurs assistent à ce simulacre de funérailles qui, trois jours après, le 12 juin 1795, rendit la liberté au jeune roi Louis XVII, mais qui, en même temps, le livra au machiavélisme de Louis XVIII et de Charles X, ses deux oncles, et de la duchesse d'Angoulême, sa sœur.

Dans cette publication, les témoignages sont fidèlement reproduits, leur authenticité est incontestable et les documents produits portent bien le reflet des troubles qui bouleversèrent alors la France, tout en la rendant encore terrible à ses ennemis.

*

**

Peut-être les conclusions de M. Macquat étonneront-elles les personnes dont la religion a été surprise ou égarée. N'en soyons cependant pas trop surpris et ne déplaçons pas les responsabilités.

L'enseignement universitaire trop longtemps asservi et falsifié, – les œuvres romanesques de MM. Eckard, Nettement, de Beauchesne, Chanteleuze et autres publicistes dénués de sens critique, – les traditions de familles trompées ou compromises..... voilà les causes déjà éloignées qui faussèrent notre histoire nationale, et voilà pourquoi l'exacte vérité ne paraît plus vraisemblable.

Cette vérité s'est même plus ou moins perdue sous la plume des révolutionnaires de haute volée qui renièrent ou méconnurent Louis XVII, après son évasion, et l'obligèrent de porter le nom fictif de *Naüendorf*, tout en le poursuivant par le fer, le feu et le poison, et cela à Rome comme à Paris, en Angleterre et en Hollande.

Les conclusions de M. Macquat sont donc bien conformes à la vérité, mais il faut, aujourd'hui, un véritable effort de bonne volonté pour réagir contre le mensonge historique de la mort de Louis XVII au Temple et proclamer son évasion.

Tel un juge d'instruction qui, devant des faits nouveaux, doit réformer ses convictions et reconnaître l'innocence d'un prévenu considéré tout d'abord comme coupable.

*

**

Preuves en mains, M. Macquat nous montre où il faut chercher les restes de Louis XVII, l'auguste victime de nos discordes civiles.

Ce n'est pas au cimetière Sainte - Marguerite ou à Clamart, – ce qui serait prolonger *La Comédie de Quinze Ans*, – mais à Delft, sur la terre hospitalière de Hollande, où le véritable fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette rendit son âme à Dieu, le 40 août 1845, assisté par le vicaire général du diocèse, l'évêque, empêché,

(1) Fils de Pierre Gonnhaut, jardinier au potager de Versailles, et de Marie-Anne Léninger ou Lenninger, née h Retzinger (Moselle), morte à Cluny, le 1er avril 1833, après s'être expatriée à la Martinique de 1795 à 1831, pour échapper aux représailles des conventionnels, des régicides et – il faut bien l'avouer – des propres frères de Louis XVI, comme leur correspondance et leurs persécutions le prouvent.

n'ayant pu se rendre à l'appel du prince (1).

Dans le nombre de personnes (professeurs, historiens, hommes d'Etat ou hommes d'Eglise) ainsi fourvoyées, loin des principes et des réalités historiques, il en est qui furent de bonne foi et acceptèrent l'estampille officielle sans examen.

Aussi est-ce bien le cas de plaider les circonstances atténuantes pour cette simplicité.

Mais il en est d'autres qui, sciemment, ont sacrifié les droits sacrés de la vérité et de la justice à des calculs inavouables, ou qui ont prétexté une prétendue mésalliance dans le mariage légitime et canonique du duc et de la duchesse de Normandie (19 octobre 1818), alors qu'elles ne furent pas si délicates pour la bigamie bien avérée du duc de Berry avec Mme Amy - Brown, de Londres, et la princesse Caroline de Naples.

*
**

Ce fut le cas, odieux entre tous, de Madame la Dauphine, sœur de Louis XVII.

Par sa méconnaissance, fruit d'une direction sacrilège, elle contribua, en effet, à la captation de l'héritage de son frère et de son roi légitime. Pour complaire à ses oncles, les comtes de Provence et d'Artois, factieux comme *Philippe- Egalité*, elle ne craignit pas, une fois arrivée à Vienne, de porter un deuil mensonger et de présenter le jeune roi, son frère, comme étant mort au Temple. Aussi sa *Relation de la captivité de la famille royale à la Tour du Temple* restera-t-elle à jamais comme un spécimen du plus effronté des mensonges.

Avouons que la princesse eut pour complices, entre autres, Mme de Tourzel, l'intermédiaire du comte de Provence, et les gardiens Lasne et Gomin, ces deux faux témoins si bien appelés par M. Macquat « des fleurs de mensonge » et si bien récompensés par le duc d'Angoulême !

L'ambition et la cupidité avaient desséché le cœur de cette femme

Sans pitié ni miséricorde, elle méconnut encore sa belle-sœur, la duchesse de Normandie, ses neveux et ses nièces de Bourbon-Naüendorf, et, suprême cruauté, malgré leur pauvreté et leurs infortunes, elle testa en faveur du comte de Chambord.

La réputation de *sainteté*, dont « la duchesse Caïn » fut parée par les officieux, était un autre mensonge historique à l'usage des naïfs ; tourmentée par le souvenir de sa méconnaissance, elle se relevait la nuit en gémissant et n'osait plus communier.

La duchesse de Darnas, dont la chambre était attenante à la sienne, en a témoigné.

*
**

Mais, se demanderont les honnêtes gens et tant de familles victimes de cette duplicité, que pouvait faire la duchesse Caïn devant deux oncles armés de la puissance royale et en présence de favoris compromis dans l'usurpation du trône, la captation de l'héritage civil et le détournement des trois cents et quelques millions du *Trésor de La Couronne* ?

Ce qu'elle pouvait faire !

La fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette n'avait qu'à quitter ses oncles, – qu'à se séparer d'un époux indigne de porter le grand nom de Bourbon, – qu'à répondre avec empressement aux envoyés d'un frère déjà reconnu par d'anciens serviteurs et dignitaires de la Cour de Louis XVI, – qu'à lui ouvrir ses bras et son cœur, – qu'à prendre fait et cause pour Martin, le voyant de Gallardon, quand il vint, le 2 avril 1816 (2); de la part

(1) *Les Int igues Dévoilées* ne parlent pas de cette réconciliation avec l'Eglise et de la répudiation des doctrines condamnées par le pape Grégoire XVI, parce qu'elles se firent en l'absence du comte de la Barre, envoyé à Londres pour ramener à Delf la duchesse de Normandie et la famille de Bourbon. L'absence s'étendit du 20 juillet au 4 août 1855, et c'est pendant ce temps que le prince reçut les secours de la religion.

(2) L'entrevue de Martin avec le roi voltairien eut lieu au palais des Tuileries, l'homme de Dieu venant de subir à Charenton l'outrage d'une mise en observation.

C'est le ministre de la police, M. Decazes, qui le conduisit aux Tuileries, et M. de Péronnet, de service ce jour-là, le présenta à Louis XVIII. L'audience royale dura près d'une heure, d'après la relation de Martin.

Le roi usurpateur avoua ses crimes en pleurant, demanda à ce que, sa vie durant, ils ne fussent pas dévoilés, et promit de correspondre aux avertissements de l'envoyé de Dieu. Mais il n'en fit rien et laissa à son successeur, Charles X, le soin d'élucider ce devoir par l'incarcération de Louis XVII en Prusse (1824).

de Dieu, reprocher à Louis XVIII son usurpation et des crimes jusque-là inconnus.

En cas de résistance, la princesse pouvait encore en appeler au Souverain Pontife, se rendre à Rome avec ses témoins, et, dans un lit de justice, devant tous les membres de la famille de Bourbon, le Vicaire de Notre - Seigneur Jésus - Christ ou son Légat auraient rendu un jugement conforme à notre droit public et à la très sainte volonté de Dieu.

Voilà quelle devait être la ligne de conduite de l'altière duchesse, puisque, mariée, elle ne pouvait aller demander au cloître l'oubli des grandeurs de ce monde, et à Dieu une paix que Lui seul peut donner au repentir et à la réparation.

Hélas ! la perspective de porter le diadème de Marie-Antoinette, pendant que son mari ceindrait la couronne de Louis XVI, obscurcit l'intelligence de la sœur du Dauphin, et elle n'en eut ni le courage ni la vertu.

*

**

Pendant ce temps, le Dauphin, acclamé à Hamm sous le nom de Louis XVII, subissait près de vingt ans de captivité en France et en Prusse (1), Dans une de nos prisons d'Etat, il vit même les rats le mordre cruellement et lui disputer son pain quotidien. En 1832, lorsqu'il vint à Paris pour réclamer aux tribunaux de Louis-Philippe son nom, sa part d'héritage et ses droits civils, l'infortuné proscrit avait à peine de quoi nourrir sa fidèle épouse, la duchesse de Normandie, et ses enfants désolés qui criaient la faim.

M. Macquat n'a pu qu'effleurer l'histoire de ces navrantes épreuves. De nombreuses citations et l'indication des sources y suppléent. Mais le moment approche sans doute où, mieux informés et plus consciencieux, nos pouvoirs publics reconnaîtront l'évasion de l'orphelin du Temple et l'authenticité de l'acte de décès du 10 août 1845. Ainsi, pour l'honneur de la France, cessera une iniquité séculaire et tous les membres de la famille de Bourbon - Naundorf pourront reprendre leur place au foyer national.

Paris, le 25 décembre 1909.

M. LABBÉ.

N. B. – Le lecteur soucieux de remonter aux sources trouvera le véritable acte de décès de Louis XVII dans l'admirable plaidoirie de Me Jules Favre, lors du procès intenté en 1874, par la famille de Bourbon - Naundorf, au comte de Chambord (Paris, L. Le Chevalier, édit., rue Richelieu, 64, p. 307-308). Le gouvernement du maréchal de Mac - Mahon a pu suspendre le cours de la justice, mais la cour d'appel de Paris n'a pas contesté l'authenticité des preuves produites.

(1) L'hospitalité de cette puissance n'était qu'une charité feinte, qu'un moyen de garder Louis XVII comme otage.

Ainsi, à Brandebourg, ce Prince fut à tort accusé d'incendie et de faux monnayage par une entente administrative entre Paris et Berlin. Cette criminelle accusation restera la honte de la Régence de Brandebourg et de son tribunal.

L'orphelin du Temple fut arrêté le 15 septembre 1824, veille de la mort de Louis XVIII, et il ne sortit de prison que deux ans après, lorsque le sacre de Reims eut donné à Charles X la couronne que l'émeute devait bientôt lui ravir.

Toutes ces turpitudes administratives et judiciaires devaient donc permettre au comte d'Artois d'usurper le pouvoir à l'instar du comte de Provence, et cela de connivence avec la Prusse qui y trouva son profit.

Essai généalogique de la famille HIMELY

Sur les trois pages suivantes se trouvent trois images digitalisées. Cet essai d'arbre généalogique de la famille Himely se trouve à la fin du livre. Il est représenté sur une feuille de 36cm de haut par 43 cm de largeur qui est pliée en 8 pour s'insérer dans le livre.

Jean-Claude Léchet

Essai généalogique de la famille HIMELY,
 d'après les renseignements de M. Adolphe Gross,
 caissier de la Bourgeoise de Neuveville, de feu
 M. L. J. Jaullerat, officier d'État-Civil de Trame-
 lan et de son successeur M. Alfred Doriot.

BARTHÉLEMY HIMELY

Hôte à la Confrérie des cordonniers.
 Marié à *Barbèle Daxethofer*

JACQUES

Né à Neuveville, le 31 janvier 1706. Marié
 à Anne-M. *Guerrite Frey*. Pastour à Tramelan
 de 1739-1750.

† à Tramelan, le 16 décembre 1780.
 Il eut 10 enfants, dont :

Elisabeth
 née le 18 mars 1748.
 Épousa

Un Fils
 docteur
 en médecine

Samuel
 né à Tramelan, le
 13 décembre 1758.

Une Fille
 née à Tramelan,
 probablement

Barthélemy
 Héral
 né en 1711

Benoît-Almé
 né à Neuveville, le
 10 août 1713

Jacques-
 Frédéric

Jean-Jacques
 né le
 21 août 1723

Suzanne-
 Catherine

Sigismond-
 H

BARTHÉLEMY

Né à Neuveville, le 11 mars 1712, médecin
 de Frédéric II, roi de Prusse et prince de
 Neuchâtel. Il épousa le 10 août 1739, Anne-
Marie Himely.

† à Neuveville, le 27 avril 1800.
 Il eut 18 enfants, dont :

JACQUES

Né à Neuchâtel, le 31 janvier 1706. Marié à Anne-Marguerite Frey. Pasteur à Tramclan de 1739-1740.

† à Tramclan, le 16 décembre 1780.

Il eut 10 enfants, dont :

Un Fils
pasteur à Neuchâtel.

Jacques-Antoine
né à Tramclan, le 13 juin 1745
capitaine dans le Régiment de Reinach-Suisse au service de la France, décoré de la Légion d'honneur sous l'empire.
Se fixa à Bévillard auprès de son frère Samuel.
En 1803-1804, ils eurent en séjour chez eux le jeune Louis XVII.
Jacques-Antoine se fixa ensuite à Bienne
où il est décédé, le 3 juin 1828.

Un Fils
diacre à Bâle.

Ellisabeth
née le 18 mars 1748.
Epousa Pierre Perrin ou Jeanperrin, justicier, né le 22 décembre 1751, bourgeois de Tramclan dessus, † le 22 janvier 1824.
Ellisabeth qui eut la garde de Louis XVII en 1803-1804, après son évasion du Mont St-Michel, mourut à Tramclan, le 19 juin 1813.

Un Fils
docteur en médecine.

Samuel
né à Tramclan, le 19 décembre 1758.
Fut d'abord sufragant de son père à Tramclan, puis pasteur à Courtet à Bévillard, 1783-1824, et à Bienne où il est décédé célibataire, le 26 septembre 1837. Il eut aussi la garde du fils de Louis XVI en 1803-1804.

Une Fille
née à Tramclan, probablement en 1760, épousa en première noce Henri Leschot de la Chau-de-Fonds, puis en seconde noce un Perrin ou Jeanperrin, horloger de Tramclan.
Cette femme, après l'évasion de Louis XVII de sa prison du Temple, devint sa mère adoptive, l'accompagna en Vendée, puis dans les Etats du Pape.
Elle mourut subitement près de Rome ainsi que son second mari, en 1798.

| | | | | | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <p align="center">BARTHÉLEMY</p> <p>Né à Neuveville, le 11 mars 1712, médecin de Frédéric II, roi de Prusse et prince de Neuchâtel. Il épousa le 10 août 1739, <i>Anne-Marie Himely</i>.</p> <p>† à Neuveville, le 27 avril 1800.</p> <p>Il eut 12 enfants, dont :</p> | | | | | | | | | |
| <p>Barthélemy-Henri né en 1714 pasteur de l'église française de Charleston (États-Unis), de retour à Neuveville en 1733. Garda Louis XVII de 1803-04.</p> | <p>Benoît-Almé né à Neuveville, le 16 août 1743. Consacré en 1761. Fut ministre de camp (aumônier) dans un régiment suisse à la service de la France. Pasteur à Courtenary de 1775 à 1778, à Saint-Imier de 1778 à 1798. Il eut avec ses frères la garde de Louis XVII, en 1803-1804. † célibataire à Neuveville le 6 janvier 1829.</p> | <p>Jacques-Frédéric né le 29 août 1746.</p> | <p>Jean-Jacques né le 24 mars 1753. Il partit pour l'Amérique comme pasteur en 1738.</p> | <p>Suzanne-Catherine née le 31 janvier 1753. Mariée à Jean-Frédéric Leschot en 1786. † à Genève en juillet 1843.</p> | <p>Sigismond-Henri né le 16 janvier 1757. Marié à Catherine Dobler, Gardien de Louis XVII en 1803-1804.</p> | <p>Henriette-Sophie née en 1777.</p> | <p>Marianne née probablement en 1779. † le 27 mai 1818, célibataire.</p> | <p>Deux autres Fils du docteur allèrent établir les premières filatures de laine à Charleston et à la Nouvelle-Orléans avant de se fixer dans l'île de Cuba.</p> | |
| | | | | | | | | <p>Georges-Louis né à Neuveville, le 25 octobre 1808. Patenté médecin en 1834. fut longtemps celui de la famille d'Alexandre de Chambrier, à Bovaux. Se fixa ensuite à Paris.</p> | |